



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  **située en haut à gauche de cette page Résana.**

Économie et vie des entreprises

- Commerces en berne à Dieppe - « On a de la demande, mais des loyers trop élevés » - France 3 Normandie
- Bpifrance a soutenu 3 407 entreprises normandes en 2025 - La Gazette France
- NaTran accélère la décarbonation en Normandie avec le biométhane - La Gazette France
- La Caisse d'épargne Normandie, banque pilote sur la vente de cryptoactifs - Paris Normandie
- Assurance vie, CA en hausse, dérèglement climatique... Basé à Rouen, la Matmut « change de division » - Paris Normandie
- En 2025, le groupe Matmut enregistre une forte croissance portée par l'acquisition de Korege - La Gazette France
- Après la liquidation judiciaire de Ziegler France, les coups durs continuent pour les salariés normands - Paris Normandie
- Meca Glass Group accélère son développement et investit dans l'usinage de précision - Paris Normandie
- Fécamp. Actif insertion : « On ne ferme pas en juin, on se bat » - Le courrier cauchois

La chatière

- Environnement - le recours contre la « chatière » du port du Havre débouté par le tribunal administratif – 76 actu
- « Toutes ces espèces sont menacées » - La justice valide le projet de chatière au Havre

Sécurité

- « La route n'est pas un circuit » - près du Havre, un motard flashé à 152 km/h au lieu de 90 km/h - Paris Normandie
- Agression de deux éboueurs à Dieppe - « Au sol, je me suis mis en boule pour me protéger » - Paris Normandie
- « J'ai une dent qui a sauté » - à Dieppe, deux agents de collecte agressés lors de leur tournée – 76 actu
- Des agents violemment agressés à Dieppe, la collecte des ordures ménagères suspendue – ICI
- « Il aurait pu nous planter » - un élève entre dans son collège près du Havre armé d'un couteau de cuisine - Paris Normandie

Collectivités territoriales

- Seine-Maritime - le budget départemental entre désendettement et volonté d'investissement - Paris Normandie

- Sans surprise, Nicolas Mayer-Rossignol réélu président de la Métropole Rouen Normandie – France 3 Normandie
- Nicolas Mayer-Rossignol réélu président de la Métropole Rouen Normandie avec 107 voix sur 135 - Le Parisien
- « Première priorité, la patinoire », Mayer-Rossignol dévoile son ambition sportive pour la Métropole rouennaise - Paris Normandie
- Christophe Fromentin succède à Patrice Philippe à la tête de Falaises du Talou près de Dieppe - Paris Normandie
- Eddie Facque reste président de la Communauté de communes des Villes Soeurs...en l'emportant d'une voix – L'informateur d'Eu
- Les élus de la côte d'Albâtre réinstallent Jérôme Lheureux à la présidence et repêchent Benjamin Gorgibus - Paris Normandie

Travaux et aménagements

- Un des plus grands chantiers de renouveau urbain de France démarre sur les Hauts de Rouen - Paris Normandie
- Logement, médecins, parc. À Saint-Jouin-Bruneval, le chantier du Clos des Fées est lancé - Paris Normandie
- À Elbeuf, la mérule met en péril le chantier de la synagogue classée, les devis explosent - Paris Normandie
- Travaux à Dieppe - voici les chantiers et déménagements prévus en avril – Les informations dieppoises

Environnement

- Atmo Normandie va installer un capteur de pesticides au lycée agricole d'Yvetot - ICI

Logement

- « Elle est épuisée, elle n'en peut plus » - le plafond s'effondre, elles vivent dans l'insalubrité depuis 2 ans - 76 actu

Santé

- Sans salaire depuis février, des infirmières de la région de Dieppe enfin payées – 76 actu
- Une fermeture de la maternité de l'HPE au Havre - « Un changement de dernière minute, ça m'embêterait... » - Paris Normandie
- Médecins, pédiatres, kinés... Dans ce quartier de Rouen, un nouveau pôle de santé vient d'ouvrir – 76 actu
- Cancer du côlon - une opération de prévention et de dépistage au Groupe hospitalier du Havre - Paris Normandie

Éducation

- Toujours un mouvement de protestation contre la fermeture d'une classe à l'école Richard-Simon de Dieppe - Paris Normandie
- « Une spécificité précieuse » - près de Rouen, une classe menacée dans cette école aux 19 nationalités - Paris Normandie
- Au Tréport, la mobilisation des parents ne faiblit pas contre la fermeture de classe - Paris Normandie

Social et société

- « Je suis à bout » - près de Rouen, elle galère à offrir une scolarité normale à son fils trisomique – 76 actu
- Pourquoi un rassemblement de la CGT est prévu ce samedi à Dieppe ? – 76 actu

Infos locales

- « Des centaines d'enfants concernés » - une étude fait la lumière sur un réseau d'adoption illicite à Rouen – 76 actu
- Près de Rouen. Victime de l'incendie de son domicile, il fait une grève de la faim devant les locaux de son assureur – Le courrier cauchois

Justice

- Rouen. Les avocats restent mobilisés contre le projet de loi Darmanin, qui vise à réformer la justice pénale – Le courrier cauchois
- Une minute pour tout comprendre - pourquoi l'armateur Towt est placé en liquidation judiciaire ? - Paris Normandie
- À 18 ans, il meurt à la suite d'un accident du travail à Sotteville-lès-Rouen - sa société condamnée - Paris Normandie

Acteurs publics

- Anne Le Hénanff appelle les administrations à travailler de concert sur la souveraineté numérique
- L'État formalise ses priorités en matière de cybersécurité et invite les ministères à faire de même
- Autorisations d'absence des fonctionnaires - malgré des concessions, les syndicats disent non à la réforme
- À la Cour des comptes, des tensions persistantes autour des questions déontologiques
- Services publics - le Défenseur des droits pointe une "érosion du lien" avec les usagers

Commerces en berne à Dieppe : "On a de la demande, mais des loyers trop élevés"

Myriam Libert

5-7 minutes

Le centre-ville de Dieppe serait-il en désuétude ? Une vingtaine de commerces sont actuellement inoccupés dans la rue principale, ce qui pose des questions sur l'attractivité de cette ville de bord de mer. La municipalité mène pourtant une campagne active pour promouvoir les activités commerciales de la commune.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Rideaux baissés, locaux en vente ou à louer. La Grande rue, artère principale du commerce de proximité à Dieppe, paraît en souffrance. On dénombre actuellement plus d'une vingtaine d'espaces commerciaux vides. Un constat qui inquiète certains professionnels en activité, comme ce commerçant de longue date dans le quartier. *"Chaque année, on se dit un de plus, un de plus ! Normalement il y a un roulement qui se fait. Certes, on a une collectivité qui dit qu'on est au-dessous de la moyenne nationale, mais bon..."* s'inquiète Xavier Burkat-Leribler.

Depuis une quinzaine d'années le taux de vacance commercial ne cesse d'augmenter à Dieppe. En 2010, il était de 6% au niveau national et de 5% à Dieppe. Près de 15 ans plus tard, ce chiffre a plus que doublé,

passant à 14% sur l'ensemble du territoire français, contre 11% dans la capitale du pays de Caux. La commune reste donc malgré tout en dessous de la moyenne nationale.

Pourtant ces derniers mois, en plus de commerces indépendants, de grandes enseignes ont déserté le centre-ville. La raison évoquée par Patrick Coquelet, le président de la délégation de Dieppe à la Chambre de commerce et d'industrie, est à chercher dans le changement des modes de consommation. *"Les vêtements, les chaussures, tous ces commerces-là rencontrent des difficultés à faire face à une concurrence qui est terrible, celle d'internet !"*

Voir le reportage de G.Archiapati et S.Lhôte

durée de la vidéo : 00h01mn57s



Les commerces du centre ville de Dieppe font grise mine • ©FTV

Pour tenter de redynamiser tous ces espaces, la municipalité étudie certaines solutions.

"Nous, ce qu'on voudrait c'est développer un accompagnement avec Dieppe Maritime, avec l'agglomération, de façon à accompagner vraiment les entreprises, et puis leur création. On travaille aussi à un dispositif de type boutique à l'essai pour faciliter l'installation de nouveaux commerces. On a de la demande, mais on a des locaux vacants qui des fois ne sont pas en très bon état, et puis on a des loyers qui sont quand

même assez élevés" explique Laëtitia Legrand, adjointe en charge du commerce de proximité à Dieppe.

Encore faut-il trouver des repreneurs, ce qui n'est pas facile quand les conditions ne sont pas réunies.

On a de la demande, mais on a des locaux vacants qui des fois ne sont pas en très bon état, et puis on a des loyers qui sont quand même assez élevés

Laëtitia Legrand, adjointe en charge du commerce à la ville de Dieppe

"Parfois les propriétaires vont être un peu trop gourmands, avoir des conditions qui sortent un peu de l'ordinaire et qui refroidissent les porteurs de projet" fait également remarquer Thibaud Peyrefort, le président de l'association des commerçants de Dieppe.

Malgré les difficultés, tous les acteurs du commerce s'accordent sur un point : Dieppe reste une ville attractive, en pleine mutation, et qui aura besoin incessamment de nouvelles boutiques, avec l'arrivée prochaine des salariés du grand chantier de l'EPR de Penly. *"On va avoir la phase 3 du dispositif cœur de ville, qui va nous permettre d'agir à la fois sur le commerce et l'urbanisme, d'avoir une ville attractive, attrayante, pour nos touristes, pour nos habitants, et pour l'installation de nouveaux commerces. C'est un cercle vertueux ! Ce qu'on voudrait c'est développer un accompagnement avec Dieppe Maritime, avec l'agglomération, de façon à accompagner vraiment les entreprises"* poursuit l'adjointe en charge du commerce.

La ville œuvre aux côtés des associations de commerçants, de la Chambre des métiers et de l'artisanat, de la CCI.

Si la municipalité ne peut pas agir sur le prix des loyers, elle peut néanmoins appliquer une taxe sur les friches commerciales pour inciter les propriétaires à faire des travaux, afin de remettre les locaux vides en circulation.

"À chaque fois qu'un commerçant souhaite s'installer, on est à côté, on fait le relais. On veut préserver notre tissu commercial, on a beaucoup de petites boutiques et on veut préserver ça. Sur le textile, il y a un vrai déficit

et la concurrence du e commerce".

Les derniers indicateurs montrent cependant que les commerces d'alimentation et les lieux de convivialité, restaurants et cafés, eux, fonctionnent très bien.

Avec Grégory Archiapati

Bpifrance a soutenu 3 407 entreprises normandes en 2025

Chloé Guerout

4-5 minutes

Dossier

En 2025, Bpifrance a mobilisé 828 millions d'euros pour accompagner plus de 3 400 entreprises normandes, priorisant industrie, climat et innovation.



© Photo d'illustration Adobe Stock

Publié le 9 avril 2026 - Mis à jour le 9 avril 2026

En 2025, Bpifrance en Normandie a soutenu plus de 3 407 entreprises pour un montant total de 828 millions d'euros, mobilisant ainsi 2,2 milliards de financements publics et privés.

Dans le détail, 158 millions d'euros ont été alloués à 378 projets afin de

soutenir croissance et transformation dans le secteur industriel. La transition écologique et énergétique a bénéficié de 31 millions d'euros de prêts climat et de l'engagement de 112 entreprises dans la communauté du Coq Vert.

Le programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 » a permis d'accompagner 2 385 entrepreneurs des quartiers prioritaires, soit une hausse de 60% par rapport à 2024.

«[...] Notre action s'inscrit dans une logique de proximité, de continuité et d'utilité : être présents là où les entreprises en ont besoin, au bon moment, avec des réponses adaptées. Industrie, innovation, transitions climatiques, entrepreneuriat : ces priorités guident nos interventions au quotidien», déclarent Emilie Dhellin et Quentin Guyard, directeurs régionaux de Bpifrance en Normandie.

Les prêts avec et sans garantie ont atteint respectivement 275 millions et 176 millions d'euros, profitant à plus de 300 entreprises. La garantie bancaire a soutenu 3 051 entreprises avec près de 200 millions d'euros, incluant 20 millions dédiés à la Garantie Verte pour les projets écologiques.

Innovation et investissement

L'accompagnement de l'innovation a concerné 111 entreprises pour 38 millions d'euros, dont 1,9 million via le Plan Deeptech et France 2030. L'investissement direct en capital développement a atteint 16 millions d'euros pour 6 entreprises, complété par 205 millions d'euros investis dans 11 fonds régionaux et interrégionaux.

L'activité export a connu une hausse de 40% avec 113 millions d'euros déployés, notamment grâce à l'Assurance Export et l'Assurance-Crédit. Le conseil aux PME s'est renforcé, avec 243 entreprises accélérées, 223 missions de conseil et 46 diagnostics climat réalisés en partenariat avec l'ADEME.

Bpifrance a accompagné 4 817 porteurs de projets et 2 529 créateurs d'entreprise, avec 4 millions d'euros de prêts d'honneur et le programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 » pour les entrepreneurs des quartiers

prioritaires.

La Région Normandie et Bpifrance ont mobilisé plus de 14 millions d'euros en 2025 pour soutenir 80 entreprises via des aides à l'innovation et la garantie de prêts. L'Accélérateur Normandie PME a lancé sa première promotion de 13 entreprises.

NaTran accélère la décarbonation en Normandie avec le biométhane

Chloé Guerout

3-4 minutes

En bref

En Normandie, NaTran confirme en 2025 la montée en puissance du biométhane et lance de nouveaux projets de transport de CO₂ pour accompagner la transition énergétique.



Inauguration du premier rebours normand à Argentan en mai 2022. © NaTran

Publié le 10 avril 2026 - Mis à jour le 10 avril 2026

NaTran, gestionnaire du réseau de transport de gaz (anciennement GRTgaz), a présenté le 7 avril son bilan annuel en Normandie. La région compte désormais 70 unités de méthanisation en service, pour une

capacité de production de 1,4 TWh, en hausse de 16% sur un an. Ce volume correspond à la consommation d'environ 362 830 logements.

181 projets supplémentaires sont en développement, soit une progression de plus de 33% par rapport à 2024. Pour soutenir cette dynamique, NaTran poursuit le déploiement de ses infrastructures de rebours, qui permettent d'acheminer le biométhane vers le réseau de transport. Six installations supplémentaires entreront en service en 2026, portant à 21 le nombre total de sites prévus à terme, pour un investissement global de près de 60 millions d'euros.

Un transport de CO2 pour décarboner l'industrie

Autre chantier stratégique : le transport de dioxyde de carbone. Dans le cadre de la stratégie nationale de captage, utilisation et stockage du carbone, NaTran étudie la création d'un réseau interrégional de 1 000 kilomètres reliant la Normandie à trois autres régions. À terme, cette infrastructure pourrait transporter jusqu'à 10 millions de tonnes de CO2 par an.

La consommation de gaz en Normandie s'établit à 35,72 TWh en 2025, en baisse de 5,9%. Le recul est plus marqué dans l'industrie (-7,6%), affectée par plusieurs arrêts techniques, tandis que les usages résidentiels et tertiaires diminuent de 2,9%.

L'entreprise a entamé sa mue en 2025 à travers son changement de nom et son projet d'entreprise NaTran2030. *«L'entreprise vise plus de 50% de ses investissements annuels à la transition énergétique d'ici à 2030. En 2025, ce sont déjà 20 millions d'euros qui ont été investis en Normandie, dont près de 40% exclusivement dédiés à l'adaptation du réseau pour les gaz de demain»*, assure NaTran.

La Caisse d'épargne Normandie, banque pilote sur la vente de cryptoactifs

Anthony QUINDROIT

5-6 minutes

La Caisse d'épargne, via la filiale Hexarq, propose, désormais une offre d'investissement et de conservation sur les cryptoactifs, depuis ce mois d'avril 2026. Un espace sécurisé pour un investissement.



Par [Anthony QUINDROIT](#)

Publié: 9 Avril 2026 à 11h00 Temps de lecture: 2 min

En France, selon un rapport de l'Association pour le développement des actifs numériques (Adan) publié le 8 avril 2026, 11 % de la population détient des cryptomonnaies. Un chiffre en très légère hausse (+1 %) comparé à 2025 mais qui reste faible.

La cause ? La peur d'une faillite façon FTX en 2022 : il s'agissait de l'une des plateformes les plus importantes au monde sur le marché des cryptoactifs et sa chute soudaine a fait disparaître des milliards que les investisseurs ne récupéreront jamais.

« Investir dans des cryptoactifs comme Bitcoin ou Ethereum demeure un risque. Ce sont des titres volatils », concède Bruno Goré, président du directoire de [la Caisse d'épargne Normandie](#). Mais l'intérêt des clients pour ce type d'investissement va croissant. Le choix a donc été pris de positionner la banque normande dans les régions pilotes où le groupe BPCE lance une offre d'investissement et de conservation sur les cryptoactifs via Hexarq, une filiale dédiée.

« Cela peut s'inscrire dans une stratégie de placements »

De nombreux opérateurs, notamment en ligne, sont déjà sur un marché qui pèse quelques milliards (en 2025, les détenteurs de crypto en France en détenaient pour une somme comprise entre 21,4 et 26,22 milliards d'euros). Mais les banques traditionnelles ont mis plus de temps à se lancer. Notamment pour des raisons d'encadrement. Or, depuis fin 2024 en Europe, les sociétés voulant se lancer sur les cryptos doivent obtenir le titre de PSCA (Prestataire de services sur cryptoactif) qui doit limiter la fraude et le précédent FTXien... *« Cela peut être un sujet clivant. Mais nous sommes la banque pionnière sur l'épargne et la pédagogie financière, nous voulions proposer une offre compatible avec ce que nous prônons. »*

Hexarq met donc des ressources pédagogiques à disposition, bénéficie d'un service client en France et s'appuie sur *« un parcours client avec un questionnaire pour connaître la stratégie d'investissements et le profil de risque »*, précise Bruno Goré. Compliqué en effet de pousser tous les profils vers [ce type de placements](#) tant les hausses comme les baisses peuvent être vertigineuses... *« Cela peut s'inscrire dans une stratégie de placements, comme une offre en bourse »*, note le président du directoire, militant *« d'un stablecoin adossé à l'euro »* pour éviter les soubresauts liés au dollar.

Un environnement plus sécurisé donc, et mieux identifié, pour ce type [d'investissement](#) convaincra-t-il les investisseurs hésitants ? Selon l'Adan, 32 % des personnes sondées non-détenteurs [de crypto](#) envisagent d'en acheter.

Lire aussi



Assurance vie, CA en hausse, dérèglement climatique... Basé à Rouen, la Matmut « change de division »

Anthony QUINDROIT

7-9 minutes

Avec l'acquisition de KOREGE (assurance vie), le groupe rouennais Matmut a renforcé ses bases et complété son plan stratégique triennal. Une bonne année 2025, dont les résultats ont été présentés jeudi 9 avril 2026, qui ne fait pas oublier les évolutions et dérèglements auxquels l'assureur va devoir faire face dans les prochaines années.



Par Propos recueillis par Anthony Quindroit

Publié: 9 Avril 2026 à 10h46 Temps de lecture: 1 min

Des « *résultats solides* » qui traduisent « *la réussite du plan de diversification* » : Nicolas Gomart, vice-président et directeur Général de la Matmut, basée à Rouen, dévoile les résultats du groupe avec une certaine sérénité. Un chiffre d'affaires 2025 en hausse de 16,2 % [par rapport à 2024](#) à 3,689 milliards d'euros – il était à 1,8 milliard d'euros en 2015 –, 5 millions de sociétaires/clients (+9,3 %), un résultat net (part du groupe) en hausse de 56,3 % à 163,2 millions d'euros... L'année 2025 restera comme un bon cru. Explication et perspective avec l'intéressé.

L'année 2025 a été marquée par l'arrivée de la Matmut sur le marché de l'assurance vie avec l'acquisition de KOREGE (ex-HSBC

assurance vie). En quoi cela était stratégique ?

Nicolas Gomart : « Notre plan stratégique « Objectif : Impact ! » 2023 – 2026 prévoyait de nous conforter sur l'assurance dommage et sur l'assurance santé, nos références, mais aussi de nous ouvrir à la diversification en développant l'épargne et l'assurance vie. L'année écoulée a montré que notre activité historique est robuste. L'acquisition [de KOREGE](#) en novembre, se mesure donc à 2/12e sur notre chiffre d'affaires. En proforma, si on l'intègre sur douze mois, notre chiffre d'affaires (CA) global serait proche de 5 milliards. Notre second objectif est donc atteint et nous permet d'avoir un mix équilibré sur notre CA. En ces temps incertains, c'est important. »

Sur l'assurance vie, qu'est-ce qui vous a décidé à vous lancer ?

« L'assurance vie permet d'atténuer la volatilité de nos résultats. Les revenus sont plus réguliers que dans l'assurance « incendies, accidents et risques divers » (IARD). Beaucoup de facteurs poussent nos concitoyens vers cette épargne. Le vieillissement de la population, la retraite par répartition qui touche à ses limites et qui pousse vers une épargne de réserve... »

Qu'entendez-vous par temps incertains ? Quels sont les enjeux pour le groupe dans les prochaines années ?

« Tous les assureurs ont globalement les mêmes. Ce sont les trois transitions : climatiques, avec une dégradation et une recrudescence [des phénomènes météorologiques](#) d'intensité forte ; on parle de catastrophes naturelles multipliées par deux sur les 30 prochaines années. Il y a la transition démographique, avec le vieillissement de la population, qui devrait avoir une influence sur la hausse de l'épargne. Et il y a la transition numérique avec l'intelligence artificielle et la capacité de cette technologie de se substituer aux humains pour certaines tâches et qui peut modifier les métiers de nos collaborateurs. »

« Il faut que tout le monde porte les initiatives pour limiter les impacts »

Est-ce une façon d'annoncer des craintes sur l'emploi ?

« Non, nous voulons maintenir la relation humaine entre nos sociétaires

et le groupe. D'autres opérateurs ont fait le choix de réduire leurs effectifs. Ce n'est pas notre cas. On a 480 agences et il n'est pas question de réduire ce chiffre avec l'avènement de l'IA. Mais la technologie offre des opportunités à saisir en tant qu'outil pouvant réaliser des tâches à faible valeur ajoutée mais aussi à haute valeur ajoutée. »

Comment le dérèglement climatique va changer le rapport entre assuré et assureur ?

« Il y a l'aléatoire. Et le non aléatoire ; ce dernier, c'est [la falaise qui recule](#) et qui s'écroule emportant une maison : ce n'est plus assurable.

Maintenant, sur l'aléatoire, sur les zones soumises aux aléas qui augmentent, il faut que tout le monde porte les initiatives pour limiter les impacts. Mieux prévenir. Mieux encaisser. Un exemple : nous avons lancé un système d'alerte météo au niveau communal pour nos assurés exposés à un épisode météorologique intense. Rien que cela, cela a permis une économie des sinistres 15 à 20 %. Aujourd'hui, on fait une réduction sur la cotisation des sociétaires qui réparent leurs véhicules avec des pièces de réemploi. On réfléchit à mettre en place un système similaire pour ceux qui, touchés par un sinistre passent par des réparations plus résilientes. Les dégâts climatiques ont coûté 5,2 milliards d'euros en 2025. C'est au-dessus de 2024. En parallèle, les coûts sur la santé ont baissé... En temps de crise, les gens vont moins chez le dentiste et plus chez le psy. »

Un plan quadriennal en préparation

Où en êtes-vous sur votre plan triennal qui s'achève cette année et quelle sera la suite ?

« Nos objectifs ont été atteints dès 2025. Cette année, on maintient les acquis et on consolide l'élargissement. On travaille aussi à l'élaboration d'un plan quadriennal 2027 – 2030. L'IA sera sans doute au cœur de ce prochain plan. Mais, il y a plusieurs choses à prendre en compte. La situation dans le monde et des finances en France, avec l'impact principal qui est sur nos investissements. [Le coût des carburants](#), la question du pouvoir d'achat des Français qui consomment moins – et le repli sur

l'épargne. Ce sera aussi une année présidentielle : qu'est-ce que cela va donner sur la réglementation, les budgets ? C'est aussi l'occasion, pour les assureurs, de faire valoir ce qu'ils apportent à la société et les domaines sur lequel le législateur pourrait évoluer. Comme sur les dispositifs de croisements d'échanges de données pour éviter les fraudes. Ou un assouplissement du contrat responsable, devenu cher, pour accéder à une complémentaire... »

Avec ces résultats et ces projets, quelle est désormais la place du groupe sur le marché ?

« Le groupe change de division. On est maintenant perçu comme un acteur complet. Si on se base sur les 5 milliards de CA, on est maintenant entre le 15e et le 20e groupe français. On est dans la taille « moyenne » maintenant ; mais cette évolution de poids ne va pas changer nos engagements pour l'inclusion, l'activité physique, le bien-être ni nos spécificités mutualistes. Et nous ne manquons pas d'idées pour continuer à nous développer. Sur la réassurance, notamment, sur le rapprochement de la mutuelle Ociane de la Mgéfi [[mutuelle de santé](#) et de prévoyance qui a intégré le groupe en 2023, NDLR] et sur d'autres points que nous développerons dans notre prochain plan stratégique. »

Lire aussi



[Après la liquidation judiciaire de Ziegler France, les coups durs continuent pour les salariés normands](#)



En 2025, le groupe Matmut enregistre une forte croissance portée par l'acquisition de Korege

Chloé Guerout

4-5 minutes

Dossier

Le groupe Matmut affiche en 2025 une croissance de 16,2% de son chiffre d'affaires, soutenue par l'intégration de Korege, acquisition majeure dans l'épargne et la prévoyance.



© Matmut

Publié le 10 avril 2026 - Mis à jour le 10 avril 2026

Le groupe Matmut, dont le siège social se situe à Rouen, a enregistré en 2025 un chiffre d'affaires de 3 689 millions d'euros, en hausse de 16,2% par rapport à 2024. Cette progression s'explique notamment par

l'acquisition de Korege, finalisée fin octobre 2025.

Cette opération permet à l'assureur mutualiste de renforcer sa diversification dans l'épargne et la prévoyance, désormais portée à 36% des primes encaissées, contre 6% auparavant. *«L'exercice 2025 marque un tournant historique pour le groupe Matmut»*, souligne Nicolas Gomart, vice-président et directeur général du groupe.

Des résultats en hausse sur tous les métiers

«Matmut compte désormais plus de 5 millions de sociétaires (+9,3% vs 2024) et gère plus de 8,9 millions de contrats (+6,3%) dont 390 000 contrats Korege», indique le groupe. Le résultat net part du groupe atteint 163 millions d'euros, soit une progression de 56,3%. Toutes les branches contribuent à cette performance.

L'assurance dommages, cœur historique de l'activité, progresse de 4,8%, à 2 310 millions d'euros. L'assurance santé affiche une hausse de 9,2%, à 864 millions d'euros, portée notamment par la Mutuelle Ociane Matmut.

Une nouvelle dimension pour l'épargne et la prévoyance

L'acquisition de Korege, finalisée fin 2025, transforme le groupe en équilibrant ses activités : l'épargne et la prévoyance représentent désormais 36% des primes, contre 6% en 2024, l'assurance de biens 47% et la santé 17%. Les produits financiers de Korege élargissent l'offre, et le nombre de bénéficiaires bondit de 137% à 763 000, portant l'épargne gérée à près de 24 milliards d'euros, contre près de 1,4 milliard l'année précédente.

L'intégration de Korege quadruple le bilan du groupe Matmut à 30,2 milliards d'euros en 2025, illustrant son virage vers l'épargne. Les fonds propres augmentent de 7,2% à 2 474 millions d'euros et la rentabilité des capitaux propres progresse à 6,6% contre 4,5% en 2024.

Le ratio de solvabilité du groupe atteint 215%, contre 201% en 2024, confirmant la robustesse financière de Matmut dans un contexte

économique incertain. L'agence Moody's a d'ailleurs renouvelé sa note A2 avec perspective stable.

Le groupe revendique également des avancées extra-financières, avec une baisse de 21% de ses émissions de CO2 et un objectif dépassé sur la féminisation des postes de management.

Matmut aborde 2026 avec des perspectives jugées favorables. Le groupe confirme les objectifs de son plan stratégique «Objectif : Impact ! 2024-2026», misant sur une croissance durable, une rentabilité consolidée et une poursuite de sa transformation.

Après la liquidation judiciaire de Ziegler France, les coups durs continuent pour les salariés normands

Romain Huynh

4-5 minutes

Dix jours après l'annonce de la liquidation judiciaire de Ziegler France, les salariés du groupe de transports apprennent qu'ils ne recevront aucune indemnité supralégale, et qu'ils perdront également le bénéfice de leur mutuelle.



Les locaux de Ziegler, au Havre, sont désormais vides. - Photo d'archives Paris Normandie



Par [Romain Huynh](#)

Publié: 9 Avril 2026 à 17h25 Temps de lecture: 1 min

Ils avaient appris, le 31 mars 2026, le placement en liquidation judiciaire de leur entreprise [Ziegler France](#). Les salariés de la branche française du transporteur belge ont été informés, mercredi 8 avril 2026, que leur employeur n'abonderait pas le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) consécutif à la fermeture de toutes les agences françaises.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

En d'autres termes, résume Christophe Escudier, élu au CSE Normandie, « *il n'y aura aucun versement supralégal* », rien d'autre que le minimum des indemnités imposées par la loi dans ce cas de figure. « *Il n'y a plus rien, plus de trésorerie* », souffle le salarié licencié. Un coup dur de plus pour les 1 370 salariés français, environ 200 en Normandie entre les sites de l'agglomération rouennaise (Le Grand-Quevilly, Saint-Étienne-du-Rouvray et Petit-Couronne) et du Havre.

« Il ne peut pas s'en sortir aussi facilement »

De plus, ajoute l'élu du personnel, il est possible que les salariés licenciés perdent aussi leur complémentaire santé. « *Nous sommes censés bénéficier de la portabilité de notre mutuelle, pour laquelle nous avons cotisé tous les mois, explique-t-il. Mais comme Ziegler n'a pas payé le premier trimestre de l'année 2026, il est très possible que Swiss Life mette fin à nos contrats.* » À ce jour, l'entreprise devrait à l'assureur suisse la somme de 3 millions d'euros.

Pour Christophe Escudier, l'enjeu n'est plus de chercher à sauver les emplois : « *il aurait fallu un redressement judiciaire beaucoup plus tôt* », mais de « *comprendre comment on en est arrivés là. 20 millions d'euros se sont envolés. Où sont-ils ?* » s'interroge l'élu du personnel. *Il ne peut pas s'en sortir aussi facilement.* »

Contactée, l'entreprise n'a pas souhaité réagir.

Lire aussi

[Manéglise. Courses des Lionnes 2026, pensez aux inscriptions !](#)

[Le Havre et sa région. Que faire avec les enfants durant la première](#)

Meca Glass Group accélère son développement et investit dans l'usinage de précision

Xavier Togni

5-6 minutes

Meca Glass Group à Monchaux-Soreng, spécialisé dans l'usinage de précision, bénéficie de nouveaux investissements et vise des recrutements, porté notamment par le dynamisme du secteur aéronautique.



Publié: 9 Avril 2026 à 20h15 Temps de lecture: 2 min

Meca Glass Group, dans la vallée de la Bresle, est né de la fusion, en 2025, de trois entités : Somobresle, qui était implantée à Blangy-sur-Bresle, les Moulerie de la Bresle, à Bouttencourt, et Meca Moules Services, à [Monchaux-Soreng](#).

Si les deux premières sont désormais réunies à Bouttencourt, dans des locaux entièrement réaménagés qui abritent aussi le siège du groupe, la troisième a conservé son propre site. Elle se distingue également par son activité : les deux autres sont plutôt spécialisées dans la fabrication et l'entretien des moules pour les industries du verre et du plastique, celle-ci est tournée vers l'usinage de précision.

« L'aéronautique : un marché qui fonctionne bien »

Stéphane Franconville, Patron du groupe

Elle avait été rachetée en 2020, en pleine crise du Covid par Stéphane Franconville, patron du groupe, par ailleurs président de la [Glass Vallée](#).

Aujourd'hui, l'atelier emploie 12 personnes, qui travaillent pour les verreries (en faisant des calibres de contrôle, par exemple) mais aussi pour d'autres secteurs, principalement « *l'aéronautique : un marché qui fonctionne bien* », confie le responsable. Il ajoute : « *Nous avons continué d'investir sur ce site, pour augmenter notre capacité de production et nous diversifier.* » Ainsi, dernièrement, a-t-elle fait l'acquisition d'une nouvelle machine à commandes numériques, pour 200 000 euros.

Pour cela, elle a reçu le soutien, « *après une analyse approfondie du dossier* », de l'association PME Développement et de la Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole. Ces deux structures, expliquent-elles, lui ont octroyé « *une avance de 25 000 € remboursable sur 36 mois, sans différé de remboursement* ».

« Une croissance importante pour cet atelier »

Soit un prêt à taux zéro. Stéphane Franconville juge cette aide appréciable, accélérant l'installation des nouveaux équipements. Il annonce au passage d'autres investissements, notamment l'achat de deux machines supplémentaires, en électroérosion, encore pour 200 000 euros.

« *Nous avons une croissance importante pour cet atelier* », souligne Stéphane Franconville. Il emploie actuellement 12 personnes « *et notre objectif est de passer à 15* », annonce-t-il, cherchant des tourneurs et des fraiseurs sur commande numérique. « *C'est dur de recruter, mais on y travaille et on avance bien.* »

Lire aussi



Fécamp. Actif insertion : "On ne ferme pas en juin, on se bat"

Le Courrier Cauchois

~3 minutes

La rumeur d'une cessation d'activité circulait ces dernières semaines à Fécamp. Pourtant, du côté de l'association Actif insertion, le discours est clair : *"On ne peut pas dire qu'on ferme au mois de juin, c'est même sûr que non"*, affirme Françoise Nédélec, la présidente. Si la situation reste fragile, l'association souhaite continuer son activité et défendre ses missions sociales sur le territoire.

Des comptes sous contrôle

Créée il y a maintenant 38 ans, la structure a connu plusieurs évolutions avant d'atteindre sa forme actuelle. Mais depuis près d'une décennie, les comptes se dégradent. *"Ça fait neuf ans de déficit cumulé"*, reconnaît Françoise Nédélec. Aujourd'hui en redressement judiciaire, la structure doit composer avec une dette importante. *"Les déficits cumulés rendent l'avenir délicat"*, admet David Lamailière, vice-président. Pour autant, aucune malversation n'est en cause : *"Il n'y a pas eu de détournement"*, souligne la présidente. *Personne ne s'est rien mis dans la poche.* Les difficultés d'aujourd'hui tirent leurs origines dans des choix passés mal évalués et dans une mauvaise gestion de la part du dernier directeur. *"On a pendant des années travaillé à perte"*, détaille David Lamailière, évoquant des activités développées sans en mesurer les coûts réels. Aujourd'hui encore, les deux bénévoles découvrent des mauvaises surprises.

Face à l'urgence, l'association a engagé une restructuration profonde. Certaines activités, qui étaient déficitaires, ont été arrêtées comme, en

janvier dernier, le pôle mobilité ou encore "les paniers de la mer".

D'autres, comme les espaces verts, le textile ou le ramassage des cartons et du verre, ont été renforcées.

L'espoir d'un repreneur

Grâce aux efforts, la situation économique immédiate s'améliore. "*On est à peu près à l'équilibre aujourd'hui*", souligne Françoise Nédélec. Une stabilité obtenue toutefois "*sans poste de direction et sans remboursement de la dette*", précise-t-elle. L'enjeu se joue désormais devant le tribunal, avec une audience en juin. D'ici là, l'association cherche des solutions. "*On rencontre des partenaires et des structures susceptibles de reprendre tout ou partie de l'activité*", explique David Lamailière. Avec 70 salariés, dont une majorité en insertion, l'enjeu est humain. "*On ne voudrait pas que ce soit brutal pour le personnel*", insiste la présidente. Soutenue par les juges et accompagnée par une administratrice judiciaire, Actif insertion veut croire en une issue favorable. "*On se bat*", résume Françoise Nédélec.

Environnement : le recours contre la « chatière » du port du Havre débouté par le tribunal administratif

Louise Boutard

3-4 minutes

En 2023, le Préfet a délivré une autorisation environnementale nécessaire à la création de la "chatière". Un recours contre cette autorisation vient d'être rejeté par le tribunal.

Sur le même thème

[Environnement](#)

[Pêche](#)

[Port du Havre](#)



La visite de Port 2 000 en bateau permet de s'approcher au plus près des porte-conteneurs qui déchargent sur les 4 km de quais au Havre.

Par [Louise Boutard](#) Publié le 9 avr. 2026 à 8h04

C'est un projet qui oppose le port [du Havre](#) aux associations écologistes. Le 19 juin 2023, le **Préfet de Seine-Maritime a délivré une autorisation environnementale** nécessaire à la fameuse « chatière », projet pour relier plus directement la Seine avec Port 2 000. Un recours dirigé contre cet arrêté vient d'être **rejeté par le tribunal** de Rouen. Explications.

Des associations de défense des fonds marins opposés au projet

Des associations de défense de l'environnement, mais aussi le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie s'opposent depuis ses origines au projet de « Chatière », **craignant son impact négatif sur le milieu marin**. Ce sont eux qui ont effectué un recours contre l'arrêté préfectoral.

L'audience s'était tenue le 5 mars 2026 et le jugement vient d'être rendu public au 7 avril, contre cet arrêté daté du 19 juin 2023. **Le tribunal de Rouen n'a pas validé le recours**, estimant « que l'autorité environnementale avait pu émettre **son avis de façon éclairée** et que **l'étude d'impact était suffisante** », fait savoir le tribunal, qui précise sa décision dans un communiqué.

La Chatière, c'est quoi ?

Le projet dit de « La Chatière » prévoit la création d'une digue de 1 800 mètres de longueur et d'un chenal permettant un accès direct des bateaux qui parcourent la Seine vers les terminaux maritimes de Port 2000. Objectif : augmenter le transport fluvial au départ et à destination du Havre, de 9 % à 12 %.

Dans sa décision, le tribunal prend en compte l'importance du projet et le fait qu'il répond « à une raison impérative **d'intérêt public majeur** ».

Le développement du transport par voie fluviale peut en effet permettre de diminuer les émissions de CO2 liées au transport routier. « Selon

l'étude d'impact du projet, **une barge fluviale permet d'éviter jusqu'à 250 camions sur les routes**. Le projet devrait également permettre d'éviter environ 550 000 tonnes équivalent CO2 d'ici 2056 », lit-on encore dans ce communiqué.

« Cette raison impérative d'intérêt public majeur est **de nature à justifier des atteintes à des espèces protégées** » et aucune autre solution envisagée n'était plus satisfaisante, d'après le tribunal.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Suivez l'actualité du Havre sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

"Toutes ces espèces sont menacées" : La justice valide le projet de chatière au Havre

Myriam Libert

4-5 minutes

Le tribunal administratif de Rouen a rejeté ce mercredi 8 avril le recours contre l'autorisation environnementale délivrée par le préfet de la Seine-Maritime, qui permet la construction d'une chatière dans le port du Havre. Ce projet de chenal de navigation est critiqué par les associations écologiques.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Les opposants au projet de chatière du Havre qualifient le rejet de recours contre son autorisation environnementale de "mépris de l'environnement".

Pourtant le projet est ambitieux pour le premier port de conteneurs de France. La [future chatière du Havre permettra aux barges et navires de rejoindre le terminal de Port 2000](#) par tous les temps, protégées par une digue de deux kilomètres. Et par là même de réduire le nombre de camions sur les routes, en transportant les conteneurs sur la Seine.

"Il y a ici des bars, des soles, des homards etc... toutes ces espèces-là

sont évidemment menacées. C'est là que naissent les petits, il faut bien qu'ils aient un lieu de naissance, de nourricerie... Qu'est ce qui va se passer ? Là on détruit ça ! Ne pas tenir compte de l'environnement pour un projet de ce genre-là, c'est inacceptable", s'inquiète Annie Leroy, militante historique dans l'association Ecologie pour le Havre.

Voir le reportage de J.Rousseau de France3 Baie de Seine

durée de la vidéo : 00h01mn35s



La justice valide la projet de chatière au Havre, malgré le recours des associations environnementales • ©FTV

Le tribunal administratif a estimé de son côté que l'étude d'impact a été suffisante, et que le projet est d'intérêt général.

Le projet répondait à une raison impérative d'intérêt public majeur...de nature à justifier des atteintes à des espèces protégées

Jugement du tribunal administratif de Rouen

Haropa Port peut donc poursuivre son projet de digue, "destinée à sécuriser et multiplier l'accès des unités fluviales à Port 2000". Selon Haropa Port, cette chatière permettra d'augmenter de moitié le volume de conteneurs transportés sur la Seine, réduisant d'autant le nombre de camions sur les routes.

D'autre part, le port s'engage à réduire l'impact de la construction du chenal sur l'environnement. *"Nous avons dans le dossier d'autorisation tout un ensemble de mesures d'évitement, de réduction, et de*

compensation des impacts environnementaux que nous allons bien évidemment respecter de façon scrupuleuse, avec notamment une zone humide de 10 hectares, entièrement recréée à l'est de Port 2000" rassure Florent Weyer, le directeur général délégué d'Haropa Port, chargé du Port du Havre.

Les travaux commencés fin 2024 devraient se terminer d'ici un an.

L'association Ecologie pour le Havre, prévoit quant à elle, de faire appel de la décision du tribunal administratif.

Avec Judikaëlle Rousseau

« La route n'est pas un circuit » : près du Havre, un motard flashé à 152 km/h au lieu de 90 km/h

Nicolas Le Jean

3-4 minutes

Un contrôle de vitesse mené par la police nationale, mercredi 8 avril 2026 dans l'agglomération du Havre, a conduit à une intervention marquante sur la D489. Un motard a été flashé à 152 km/h au lieu de 90 km/h maximum. Il a été placé en garde à vue.



La moto du contrevenant, par ailleurs placé en garde à vue, a fait l'objet d'une immobilisation et a été déposée en fourrière. - Photo commissariat du Havre



Par [Nicolas Le Jean](#)

Publié: 9 Avril 2026 à 14h16 Temps de lecture: 1 min

Dans la matinée de mercredi 8 avril 2026, des motards de la police nationale ont effectué des contrôles de vitesse sur la D489, dans l'agglomération du Havre.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Dans ce contexte, ils ont flashé, à hauteur de [Montivilliers](#), un motard roulant à 152 km/h (vitesse retenue), alors que la vitesse maximale autorisée est de 90 km/h à l'endroit où l'infraction a été commise. C'est le commissariat [du Havre](#) qui communique l'information sur son compte X.

Placé en garde à vue

Interpellé, le contrevenant a été placé en garde à vue et son permis lui a été retiré. Par ailleurs, sa moto a fait l'objet d'une immobilisation et le deux-roues a été déposé en fourrière.

« *La route n'est pas un circuit. Ces comportements mettent des vies en danger* », alerte le commissariat du Havre

Lire aussi

[Manéglise. Courses des Lionnes 2026, pensez aux inscriptions !](#)

[Le Havre et sa région. Que faire avec les enfants durant la première semaine des vacances ?](#)

[Quel avenir pour la maternité de l'HPE, ferries annulés, Arouna Sangante... le point actu à 20 h](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Montivilliers \(Seine-Maritime\)](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



Agression de deux éboueurs à Dieppe : « Au sol, je me suis mis en boule pour me protéger »

Loïc Potier

5-7 minutes

Après l'agression de deux ripeurs à la fin d'une tournée, les agents qui assurent la collecte des déchets à Dieppe ont fait valoir leur droit de retrait. Ils étaient rassemblés jeudi 9 avril 2026 devant la sous-préfecture.



Par [Loïc Potier](#)

Publié: 9 Avril 2026 à 19h11 Temps de lecture: 2 min

Pas de ramassage des ordures ménagères ce jeudi 9 avril 2026 dans la Ville de Dieppe, l'ensemble des agents du service de la collecte des déchets, soit 41 personnes, a utilisé son droit de retrait à la suite de l'agression de deux ripeurs, mardi 7 avril vers 17 heures, chemin de la Rivière, à côté de l'Intermarché de Dieppe – Rouxmesnil.

Les trois agents à bord du camion : le chauffeur et deux agents prévus pour le ramassage, étaient en fin de la première tournée et l'un d'eux s'était arrêté pour charger une poubelle. Alors que le chauffeur venait de descendre du camion, il est interpellé par une bande de personnes, probablement de la communauté du voyage qui l'a pris à partie pour un prétexte futile. [Une délégation représentée par la CGT des territoriaux](#), dont le secrétaire est Dany Courtois, a été reçue jeudi soir en sous-préfecture.





Les agents de la collecte des déchets sont tous venus devant la sous-préfecture pour soutenir leurs collègues agressés. - Photo LP/Paris Normandie

Tapé pour un prétexte futile

« J'ai pris rapidement un coup venu de derrière qui m'a mis au sol et après, je me suis mis en boule pour me protéger », témoigne le chauffeur.

« J'ai pris plusieurs coups de pied. J'ai été touché au dos, et au genou. »

Le jeune homme a également le visage tuméfié avec une pommette gonflée résultant d'un coup de poing. Le collègue qui était à côté de lui est venu à la rescousse, mais lui aussi a subi les assauts des agresseurs.

« J'ai voulu séparer tout le monde, d'autant que mon collègue était à terre et ne pouvait plus se défendre. J'ai pris un coup de poing à la mâchoire et j'ai une dent cassée. » Le deuxième ramasseur est venu à son tour et il est parvenu à maîtriser la situation sans prendre de coups. De là, les forces de police ont été appelées, tout comme la hiérarchie du service de collecte des déchets géré par l'agglomération Dieppe Maritime.

Rapidement, les agresseurs ont quitté les lieux.

Hôpital et plainte à la police

« Nous avons emmené nos deux collègues blessés à l'hôpital pour y recevoir des soins. Nous avons porté plainte au commissariat de police »,

précise Laurent Harel, chef de service. *« C'est la première fois que nous subissons une agression physique. Il y a eu déjà une agression verbale, mais aucun coup échangé. C'est grave ce qui s'est passé. Les agents étaient au travail et c'est un service public. C'est la raison pour laquelle nous avons fait valoir notre droit de retrait. »* Les policiers de Dieppe font leur enquête et vont essayer d'interpeller les agresseurs.

«Dieppe-Maritime condamne avec la plus grande fermeté ces actes de violence inacceptables à l'encontre de ses agents et tient à exprimer tout son soutien aux équipes mobilisées au quotidien pour assurer ce service public essentiel», a souligné l'Agglo dans un communiqué.

La collecte des déchets sur les 15 autres communes, exercée par des prestataires externes, n'est pas impactée. Une réunion après la rencontre de ce jeudi soir est prévue afin de donner une suite ou non à ce mouvement de protestation.

Lire aussi



[On fait quoi ce week-end à Dieppe, dans sa région et en pays de Bray ?](#)



« J'ai une dent qui a sauté » : à Dieppe, deux agents de collecte agressés lors de leur tournée

Marie LEMAISTRE

4-6 minutes

Jeudi 9 avril 2026, la quarantaine d'agents de la collecte des déchets de Dieppe-Maritime s'est rassemblée devant la sous-préfecture, après l'agression de collègues. Ils témoignent

Sur le même thème

[Déchets](#)

[Manifestations](#)

Article réservé aux abonnés



Jeudi 9 avril 2026, une quarantaine d'agents de la collecte des déchets de Dieppe-Maritime se sont rassemblés devant la sous-préfecture pour

réclamer la sécurisation de leurs tournées, au lendemain de l'agression de deux collègues. ©Les Informations dieppoises / Marie Lemaistre

Par [Marie LEMAISTRE](#) Publié le 10 avr. 2026 à 10h57

« On veut aller travailler **en sécurité** », lâche Laurent Harel, agent de maîtrise principal au sein du service collecte.

Jeudi 9 avril 2026, la quarantaine d'agents du service de collecte **des déchets** de Dieppe-Maritime s'est rassemblée devant la sous-préfecture de [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#) pour demander la sécurisation de leurs tournées, et plus particulièrement la mise en place d'un protocole de sécurité. « Soit par le biais de la police nationale ou municipale », précise Laurent Harel.

Une délégation, emmenée par le responsable du service collecte ainsi que trois représentants syndicaux, a été reçue par la représentante de l'État vers 18 h.

« Je ne dors plus »

Depuis mercredi, 6 h, l'ensemble des **41 agents** du service exerce son droit de retrait, à la suite de l'**agression** de deux agents au passage chemin de la Rivière menant à la déchetterie. Depuis, plus **aucun véhicule** de collecte ne circule dans les rues de Dieppe, il n'y a donc plus de collecte des déchets.

« Moi, je ne dors plus. Je ne veux plus aller au boulot. J'ai peur des représailles », témoigne le chauffeur, des ecchymoses sur le visage. Il est l'une des deux victimes et le plus durement frappé.

La veille, à la fin de la tournée de l'après-midi, le camion s'apprête à rentrer au dépôt vers 17 h, lorsqu'il s'arrête brièvement chemin de la Rivière, pour prendre un bac. Le chauffeur profite de cette pause pour un besoin naturel, les commodités étant inaccessibles lors des tournées.

« Je n'ai même pas eu le temps », soupire-t-il. Des individus sont en effet arrivés en bande : « J'ai vu que ça allait tourner au conflit, j'ai voulu remonter mais ça ne leur a pas plu. Ils ont été agressifs. »

L'un des agresseurs présumés « s'est d'abord approché et m'a poussé.

J'ai pris mes distances. J'ai reçu un coup par derrière. Ils étaient plusieurs. J'ai pris un KO », souffle-t-il. Mis à terre, il dit avoir été passé à tabac.

L'un des deux rippers de l'équipe tente alors de lui venir en aide : « J'ai foncé dans la foule pour les écarter. Il se faisait lyncher », confie cet autre agent.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Une plainte déposée

« J'étais en boule. J'attendais que ça se termine. S'ils n'étaient pas venus, ils n'auraient pas arrêté », confirme le chauffeur.

Son collègue se fait lui aussi frapper. Le second ripper finit par descendre, lui aussi, pour tenter de les séparer.

Pendant ce temps, le chauffeur qui a pris la fuite parvient à alerter Laurent Harel, responsable ce jour-là. « Moi, j'étais aux locaux. Quand je suis arrivé sur place, ils étaient déjà partis, raconte ce dernier. J'ai appelé la police, les pompiers. Ils sont intervenus rapidement et ont pris en charge les agents. »

Deux jours plus tard, le chauffeur boîte légèrement, se plaint de douleurs au dos et présente des marques apparentes sur le visage. Le ripper qui est intervenu a des plaies moins visibles. « C'est la mâchoire qui a pris. J'ai des lésions à l'intérieur et une dent qui a sauté », précise-t-il.

Les agents ont déposé plainte. Selon Laurent Harel, la situation avait déjà été tendue il y a quelques mois, sans en venir aux mains.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Des agents violemment agressés à Dieppe, la collecte des ordures ménagères suspendue

Bradley de Souza

3-4 minutes

[Passer au contenu](#) [Passer au pied de page](#)

Vendredi 10 avril Fête des Fulbert

Vendredi 10 avril Fête des Fulbert



Bradley de Souza

Publié le jeudi 9 avril 2026 à 16:25 Mis à jour le jeudi 9 avril 2026 à 17:06

Trois agents de la collecte des déchets de l'agglomération de Dieppe ont été violemment agressés mardi 7 avril 2026. Depuis, la collecte est suspendue, l'ensemble des agents a fait valoir son droit de retrait. Deux plaintes ont été déposées.

Trois ripeurs qui collectent les déchets à Dieppe ont été **violemment agressés** mardi 7 avril 2026 pendant leur service. Depuis, la collecte est suspendue et l'ensemble des agents, une cinquantaine au total, a fait valoir son droit de retrait. Par conséquent, la déchèterie de Rouxmesnil-Bouteilles est fermée ce jeudi. Dans un communiqué, Dieppe-Maritime condamne *"avec la plus grande fermeté ces actes de violences inacceptables à l'encontre de ces agents"*.

Deux plaintes ont été déposées, une par les agents et une autre par Dieppe-Maritime, qui organise la collecte des déchets. *"Dieppe-Maritime est pleinement mobilisée pour rétablir dans les meilleurs délais les conditions de sécurité indispensables à la reprise du service en lien avec*

les agents et les autorités de l'État", ajoute la communauté d'agglomération dans un communiqué.

La collecte des déchets sur les 15 autres communes n'est pas impactée car elle est effectuée par des prestataires externes.

- [Agression](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- Une semaine après le passage de la tempête Goretti, les ramassages de déchets se poursuivent sur les plages de la Seine-Maritime. Ce samedi, encore 85 sacs-poubelles ont été remplis lors d'une collecte organisée par l'association Surfrider à Sainte-Adresse, dans l'agglomération du Havre.

Le 17/01/2026 à 21:27

- Si vous allez faire vos courses ce week-end, vous allez sans doute croiser les bénévoles en gilets orange de la banque alimentaire. L'antenne de Rouen et sa région, qui couvre les trois quarts du département de la Seine-Maritime, organise sa grande collecte de printemps jusqu'à dimanche.

Le 27/03/2026 à 18:50

- L'éco-organisme Citeo a lancé, jeudi 12 juin, une grande expérimentation de la consigne de verre dans quatre régions de France, dont la Normandie. Cette campagne de réemploi, baptisée "ReUse", doit durer un an et demi. Elle vise à réduire les déchets et changer nos modes de consommation.

« Il aurait pu nous planter » : un élève entre dans son collège près du Havre armé d'un couteau de cuisine

Suzelle Gaube

8–10 minutes

Jeudi 26 mars 2026, un collégien de 14 ans a été surpris en possession d'un grand couteau dans son sac à dos, au sein du collège Georges-Brassens à Épouville, près du Havre. Il aurait eu l'intention de s'en prendre à un camarade de classe.



Les faits sont survenus au sein du collège Georges-Brassens à Épouville, près du Havre, jeudi 26 mars 2026. - Suzelle Gaube/Paris Normandie



Par [Suzelle Gaube](#)

Publié: 3 Avril 2026 à 18h26 Modifié: 10 Avril 2026 à 11h36 Temps de

lecture: 2 min

Une semaine après l'événement qui a secoué [le collège Georges-Brassens à Épouville](#), les faits restent encore bien présents dans l'esprit des collégiens. Vendredi 3 avril 2026, à 8 h, un élève de 6e se dirige vers son établissement. Interrogé sur le sujet, il se dit « *choqué* » par ce qu'il s'est passé. Selon nos informations, jeudi 26 mars 2026, dans l'après-midi, un élève a été surpris alors qu'il détenait un grand couteau de cuisine, avec une lame d'une trentaine de centimètres, dans son sac à dos.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

D'après nos informations, cela faisait quelques jours que l'élève de 14 ans avait ce couteau dans son sac. Avec l'intention de s'en prendre à un de ses camarades de classe, au point de « *vouloir le tuer* », comme nous l'affirme une source.

Avec un ami, la victime a prévenu la direction

Au courant de la situation, un copain du mis en cause a fini par alerter l'élève que le collégien voulait le frapper avec son couteau. Craignant pour sa sécurité, le collégien, accompagné d'un ami, a signalé la situation à l'établissement. Le principal s'est alors rendu dans la classe concernée pour convoquer le garçon suspecté et vérifier s'il y avait ou non une arme blanche dans son sac, résume l'académie que *Paris Normandie* a contactée.

Selon nos informations, les gendarmes sont intervenus, tout comme les secours qui ont pris en charge le garçon mis en cause. Sur demande de la procureure de la République du Havre – dont notre sollicitation est restée sans réponse – le garçon de 14 ans a été hospitalisé.

Un garçon « pas très stable »

L'enfant victime, mais aussi le principal de l'établissement ont été auditionnés par les gendarmes, dans le cadre d'une enquête. Ce qui n'est pas encore le cas du jeune mis en cause qui est présenté comme « *pas très stable* » de par son comportement notamment au sein du cercle

familial, selon plusieurs sources concordantes.

« Un collège de campagne calme »

À l'entrée du collège, vendredi 3 avril 2026 au matin, des élèves se disent choqués par l'événement. « *D'autant que c'est un collège de campagne qui est calme*, relève un garçon de 16 ans, en 3e. *En plus, on est dans une classe hypercalme, et il se passe plein de trucs à l'extérieur...* » Avec son groupe d'amis, comme d'autres camarades interrogés par Paris Normandie, ils constatent que les événements s'enchaînent : « *En un mois, des ambulances sont venues plusieurs fois. (...) À un moment donné, on n'arrivait plus à suivre* » Selon l'Académie, « *il s'agit en réalité de deux interventions distinctes du SAMU concernant deux élèves différentes (...)* ».

« On ne se sent plus trop en sécurité. »

Une autre élève de 3e, témoigne de son inquiétude : « *Avec le recul, on se dit que si on l'avait croisé dans les couloirs, il aurait pu nous planter...* » Ça « *m'a fait peur. On ne se sent plus trop en sécurité* », ne cache pas une jeune fille de 14 ans. En 6e, un garçon a aussi « *eu peur sur le coup* ». Un autre se raccroche à la conversation : « *Avec des copains, on a fini par en rigoler pour essayer de dédramatiser la situation. Mais en vrai, ce n'est pas drôle* », relate-t-il. « *Moi je me suis dit : mais pourquoi ? En plus il est plus jeune que nous...* », s'interroge une jeune fille. Un groupe de filles en 6e réagit : « *C'est super dangereux, avec un couteau on peut tuer quelqu'un !* »

« Ni ami ni ennemi »

Certains en ont parlé à leurs parents, d'autres non. « *Mon père était assez surpris. Il m'a fait remarquer qu'à son époque, à la campagne, tout le monde avait son couteau sur lui. Mais que ça soit le cas aujourd'hui...* »

Une autre élève affirme : « *Mes parents ont été étonnés qu'un jeune puisse avoir un couteau sur lui. (...) Ils ne me l'ont pas dit, mais je pense qu'ils ont peur pour nous* ». La plupart des parents croisés aux abords de l'établissement se disent « *surpris* » et « *choqués* ». Une mère d'un élève

de 4e, ami du mis en cause, pense qu'il s'agit davantage d'un « *appel à l'aide* » : « *Il a envoyé un message à mon enfant en lui disant qu'il ne lui aurait jamais fait de mal* ». Selon des sources concordantes, l'élève porteur du couteau et l'élève ciblé n'étaient « *ni ami ni ennemi* », il n'y aurait aucun passif entre eux.

« Ça aurait été bien que l'établissement nous en informe »

Après avoir déposé sa fille au collège, un père de famille témoigne ne pas en avoir entendu parler, tout comme plusieurs parents d'élèves croisés par Paris Normandie : « *Ça aurait été bien que l'établissement nous en informe. J'en parlerai à mon enfant ce soir* », poursuit-il.

Interrogé à ce sujet, l'académie précise : « *Le principal s'est rendu personnellement dans la classe concernée afin d'écouter les élèves, de les remercier d'avoir prévenu les adultes et de les rassurer sur les mesures de protection prises. Il a également communiqué de manière transparente avec l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves* ».

Une fouille de sacs systématique

Des élèves rencontrés regrettent que les fouilles de sacs par la gendarmerie à l'entrée du collège ne soient pas plus fréquentes : « *On en a eu qu'un après les vacances de février* ». De son côté, l'Académie souligne que « *les élèves présentent systématiquement l'intérieur de leurs sacs à l'entrée de l'établissement depuis le début de l'année scolaire* ». Une démarche qui n'est pas suffisante relèvent plusieurs élèves. « *Prochainement, des équipes mobiles de sécurité interviendront dans la classe concernée pour permettre aux élèves d'échanger plus sereinement et à froid sur cet événement* », informe l'académie.

Samedi 4 avril 2026, la procureure de la République du Havre, Soizic Guillaume, a juste confirmé qu'« *une enquête pénale est en cours et confiée aux services de gendarmerie* ».

Lire aussi

Seine-Maritime : le budget départemental entre désendettement et volonté d'investissement

Philippe Dufresne

7-9 minutes

Jeudi 9 et vendredi 10 avril 2026, les élus départementaux de la Seine-Maritime débattent du budget primitif. Le projet a été bâti en poursuivant l'effort de désendettement tout en maintenant un haut niveau d'investissement.



Par [Philippe Dufresne](#)

Publié: 9 Avril 2026 à 08h17 Temps de lecture: 3 min

Résumé de l'article

Résumé par IA, vérifié par la rédaction. Cet outil est en phase de test.

1. Le budget primitif 2026 de la Seine-Maritime vise désendettement et maintien d'investissement élevé. 2. Le département dépend des dotations de l'État pour ses dépenses sociales. 3. La capacité de désendettement est à 6,9 ans, avec une dette proche de 800 M€. 4. L'investissement hors dette atteint 273 M€, renforçant solidarités humaines et territoriales.

« *Le budget primitif 2026 est ambitieux, prudent et sérieux* ». Généreux en formules, [le président du Conseil départemental de la Seine-Maritime, Bertrand Bellanger](#), et son [vice-président en charge des finances, Nicolas Bertrand](#), ont dévoilé, mercredi 8 avril 2026, leur plan de bataille pour les prochains mois. Le budget sera débattu en session plénière jeudi 9 et

vendredi 10 avril.

Comme l'an dernier, la philosophie est de partir d'une feuille blanche, vierge des reliquats de l'exercice précédent, pour bâtir un projet reposant sur quatre piliers fondamentaux : maîtriser les dépenses, doper les recettes, avancer dans le désendettement et, on a envie de dire « *malgré tout* », soigner l'investissement.

Dépenses contenues

« *Le Département traverse une période difficile financièrement. Depuis cinq ans, c'est la fin de l'autonomie fiscale. Nous dépendons des dotations de l'État, stables ou en baisse* », rappelle le président. Il faut pourtant faire face aux dépenses sociales, « *dont deux tiers sont non pilotables* », à savoir le RSA (revenu de solidarité active), la PCH (prestation de compensation du handicap) et l'APA (allocation personnalisée d'autonomie). Il a donc fallu être rigoureux sur les frais de fonctionnement, pour proposer des dépenses réelles de fonctionnement à hauteur de 1, 514 Md€.

Désendettement

« *Il y a dix ans, la Seine-Maritime était le département le plus endetté de France. Aujourd'hui, nous sommes celui qui a réalisé le plus haut niveau de désendettement* », souligne Bertrand Bellanger. La capacité de désendettement est à 6,9 ans, sachant que le seuil d'alarme est à 10 ans. La dette est proche de 800 M€. Elle n'est pas un problème en soi, puisque l'emprunt offre une certaine souplesse, mais il est indispensable d'en garder la maîtrise. Le président Bellanger argumente : « *La Seine-Maritime ne fait pas partie des 54 départements français en très grande difficulté financière.* »

Trouver des ressources

L'âme du budget est de conserver le dynamisme économique, la capacité de soutien aux communes, aux collectivités et aux projets porteurs et de combattre la fracture territoriale. Pour cela, il faut des leviers financiers.

Les recettes du budget primitif reposent à 83 % sur des ressources de fonctionnement internes. Les principales recettes sont deux fractions de la [TVA](#), la Taxe spéciale sur les conventions d'assurance et les Droits de mutation à titre onéreux. Ces DMTO sont des taxes lors de la transmission d'un bien immobilier. Ils sont très fluctuants. « *La prudence s'impose donc dans leur prévision d'utilisation* », avertit Nicolas Bertrand.

« La Seine-Maritime ne fait pas partie des 54 départements français en très grande difficulté financière. »

Bertrand Bellanger, Président du conseil départemental 76

Investir pour préparer demain

L'investissement, hors dette, s'élève à 273 M€. « *Les solidarités humaines comme territoriales sont renforcées* », affirme le président du Département. Le rôle du Conseil départemental est multiple. Il touche aussi bien à l'éducation, à la culture, au sport qu'aux projets structurant le territoire. Le Département va, par exemple, investir dans la voirie pour accompagner la création des EPR2 à Penly. Il va également renouveler son partenariat avec l'association L'Armada de la Liberté pour l'édition 2027 de L'Armada à Rouen. Son effort dans le secteur des équipements porte, notamment, sur la rénovation des collèges publics ou encore sur le soutien aux résidences et Maisons de l'autonomie. Sans oublier le [Sdis \(Service départemental d'incendie et de secours 76\)](#) qui bénéficie de 58 M€.

En prenant en compte les recettes, l'autofinancement, les dépenses et l'en cours de la dette, le budget primitif s'élève, en équilibre à 2, 321 Md €. La part d'autofinancement se situe à 117, 6 M€.

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant ici](#) Lire aussi



Sans surprise, Nicolas Mayer-Rossignol réélu président de la Métropole Rouen Normandie

Amandine Pointel, Maxime Fourier

5-7 minutes

Nicolas Mayer-Rossignol, le maire socialiste de Rouen, a été réélu sans surprise à la présidence de la Métropole Rouen Normandie lors du conseil métropolitain d'installation, mercredi 8 avril 2026.

[Résultats des élections municipales 2026](#)

Nicolas Mayer-Rossignol, le maire socialiste de Rouen, a été réélu sans surprise pour un deuxième mandat à la présidence de la Métropole Rouen Normandie lors du conseil métropolitain d'installation, mercredi 8 avril 2026. dans l'après-midi avec 107 voix sur les 135 élus métropolitains, soit 79% des suffrages.

Face à lui, seul Maxime Da Silva, de la France Insoumise à Rouen, celui qui était aussi son adversaires aux municipales, a présenté "symboliquement" sa candidature face au maire de Rouen pour recueillir quatre voix. 24 personnes ont voté blanc ou se sont abstenues.

Aussitôt après son élection, Nicolas Mayer-Rossignol a annoncé un mandat de la continuité écologique et pour l'attractivité du territoire, mais aussi continuité de l'action locale.

"Notre histoire collective est celle d'un territoire frappé par des catastrophes, notamment industrielles, mais pas seulement : par des crises climatiques, sanitaires, mais un territoire qui a refusé de mettre pied à terre et qui en a fait en quelque sorte une force et une opportunité de vivre ensemble et de développement durable", a déclaré Nicolas-

Mayer Rossignol.

Une première mesure a d'ores et déjà été annoncée : proposer gratuitement l'accès des activités et des espaces culturels pour les parents seuls et leurs enfants : *"On veut défendre la culture, l'éducation, et défendre et soutenir les parents solos"*.

Autour de lui, le président de la Métropole comptera sur 15 vice-présidents et vice-présidentes, dont deux nouvelles chargées de la sécurité et de la fraternité républicaine. Huit hommes et sept femmes ont été élus, contre 16 lors de la dernière mandature :

- 1^{er} vice-président : Djoudé Merabet, urbanisme et aménagement du territoire
- 2^e vice-présidente : Astrid Lamotte, petites communes, ruralité
- 3^e vice-président : Nicolas Rouly, culture
- 4^e vice-présidente : Charlotte Goujon, transition écologique
- 5^e vice-présidente : Agnès Cercel, emploi et solidarités
- 6^e vice-président : Cyrille Moreau, mobilités
- 7^e vice-présidente : Kaltoum Gachi, fraternité républicaine
- 8^e vice-présidente : Julie Lesage, sécurité, tranquillité publique, risques industriels
- 9^e vice-président : Abdelkrim Marchani, économie, attractivité, vie étudiante, jeunesse
- 10^e vice-président : Joachim Moyse, politiques de la ville, logement
- 11^e vice-président : David Lamiray, sports
- 12^e vice-présidente : Laurence Renou, finances
- 13^e vice-président : Hugo Langlois, cycle de l'eau
- 14^e vice-président : Théo Perez, énergie, traitement des déchets
- 15^e vice-présidente : Sophie Boucquiaux, relations avec les usagers

C'est à eux désormais que revient la gestion des projets pour les 71 communes et 500 000 habitants de la Métropole et le milliard d'euro qu'elle a chaque année à gérer.

Dès la campagne municipale à Rouen, le candidat "NMR" annonçait qu'il briguerait également la présidence de la métropole jugeant que les fonctions vont de pair pour transformer véritablement le territoire. C'est donc *"les mains libres"* avec une majorité d'élus qu'il pourra appliquer sa politique et les mesures de son programme dans la Métropole Rouen Normandie qui compte 500 000 habitants.

Diriger à la fois la mairie et la métropole lui permettra d'éviter "les lenteurs" dans les rouages des institutions locales. Lors de sa [déclaration de candidature à l'élection municipale](#) en janvier dernier, il avait évoqué le souvenir d'une ville et d'une métropole "à deux têtes" synonyme selon lui de *"manque d'efficacité"*.

A Marseille par exemple, durant ces six dernières années, la mairie et la métropole étaient dirigés par deux adversaires politiques (Bernoit Payan, membre du PS et Martine Vassal, membre des LR). Cette situation a donné lieu à des blocages et de nombreuses joutes entre les deux dirigeants.

A l'issue des élections municipales de mars dernier, la gauche l'a emporté dans de nombreuses grandes communes de la métropole. Et plus la commune compte d'habitants, plus elle compte de conseiller communautaire à l'assemblée métropolitaine. Ainsi, Nicolas Mayer-Rossignol semble assurer de retrouver la tête de l'institution.

En restant président de cette assemblée, "NMR" continuera, avec les 135 autres conseillers de gérer un budget colossal de plus d'un milliard d'euros.

La métropole gère notamment les transports en commun. Et c'est dans l'hémicycle de la métropole que se décide notamment [la gratuité des bus, téor, metro...](#) de l'agglomération. Les élus métropolitains régissent également la gestion de l'eau et de l'assainissement, celle des déchets, la transition écologique, l'accompagnement et le soutien aux secteurs économiques, associatifs et culturels

Au moins un groupe d'opposition aura la capacité de se constituer. Le rassemblement de la droite et du centre devrait compter plus d'une vingtaine d'élus dans l'assemblée. Si La France Insoumise et le Rassemblement National entrent au sein de la Métropole Rouen Normandie, ils ne seront, de leur côté, pas en mesure de former un groupe et ne devrait pas en rejoindre.

Les élus de la métropole, comme les élus municipaux sont élus jusqu'aux prochaines échéances politiques locales qui devraient avoir lieu en 2033.

Nicolas Mayer-Rossignol réélu président de la Métropole Rouen Normandie avec 107 voix sur 135

Frédéric Durand

7-9 minutes

[Les dernières élections municipales](#) ont mis en place les maires et les adjoints des 71 communes de la Métropole Rouen Normandie. Ces scrutins ont aussi permis de désigner les 135 représentants du conseil métropolitain (+ 10 par rapport à 2020, car le territoire a dépassé les 500 000 habitants). Ils se sont tous réunis le mercredi 8 avril au Pavillon des transitions à Rouen pour choisir leur président. Sans surprise, c'est le socialiste Nicolas Mayer-Rossignol qui a conservé son fauteuil (107 voix sur 135) face au LFIste Maxime Da Silva, seul à se présenter contre le président sortant (4 voix).

La séance, dans une ambiance très formelle, a commencé par les prises de parole des différents groupes politiques. D'abord celle d'Alexis Ragache (maire de Sotteville-lès-Rouen), président du groupe majoritaire Socialistes et citoyens rassemblés, qui a annoncé la candidature de Nicolas Mayer-Rossignol. Ensuite, la présentation de Métropole Ensemble, cofondé par Marie Leroux (Saint-Martin-de-Boscherville) et Théo Pérez (Bois-Guillaume), qui s'est dit « libre et indépendant dans sa pensée et sa parole ».

« Les maires doivent rester les décideurs »

Allié de la majorité, le communiste Pascal Le Cousin du groupe Métropole en commun a malgré tout rappelé « que la métropole doit d'abord être au service des communes. Les maires doivent rester les

décideurs ». L'élus à Saint-Étienne-du-Rouvray a réaffirmé leurs propositions sur « la gratuité des transports en commun, l'intégration tarifaire et la création du SERM (Service express régionaux métropolitains) où nous souhaitons une consultation publique pour impliquer les citoyens dans ce projet populaire ».

Pour son entrée au sein de cet hémicycle, le LFIste Maxime Da Silva, accompagné de ses trois autres élus des Insoumis & citoyens, a dénoncé une politique « qui maltraite des salariés et leur retire leurs revenus, aux privatisations scandaleuses, à l'arrosage des écoles privées en argent public ou encore à une crise du logement pour laquelle la majorité socialiste n'a pas suffisamment agi. Nous voterons, nous, pour la gratuité des transports, mais nous poursuivrons la bataille contre l'injuste ZFE. Nous voterons pour des partenariats comme avec WWF, mais nous nous opposerons au projet écocide de la Côte Sainte-Catherine qui va détruire des espèces ». Il a ainsi présenté « symboliquement » sa candidature à la Présidence de la Métropole Rouen Normandie.

Par la suite, Nicolas Amissé (Saint-Pierre-de-Manneville) est venu soutenir Nicolas Mayer-Rossignol au nom des 23 communes et élus d'Ensemble petites communes et indépendantes, « car nous sommes sans étiquette partisane dans le seul intérêt de nos habitants. L'avenir de notre métropole doit se construire avec toutes les communes qu'elles soient rurales, périurbaines ou urbaines. Elles doivent être entendues ».

De son côté, Cyrille Moreau (Rouen) des Écologistes et solidaires, déjà dans la précédente majorité a demandé « d'en faire plus en matière de santé. Il faut encore diviser par 2 le niveau de pollution dans l'air et dans l'eau, lutter contre les logements insalubres et, sujet majeur, poursuivre le développement des lignes de vie, la mobilité au quotidien », faisant référence aux pistes cyclables et de nouvelles lignes de transports en commun.

Appel à l'union sacrée

La conclusion est revenue à Marine Caron, concurrente du maire de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol, lors des municipales, et à son

coprésident du groupe Métropole en partage, Jean Delalande : « Il faut faire vivre une vraie démocratie dans la Métropole qui n'est pas simplement un territoire à administrer. Toutes les communes méritent de la considération. Dans EPCI (Établissement public de coopération intercommunal), il y a le mot coopération et ce n'est pas accessoire. C'est une méthode de travail. Celle d'écouter réellement avant de décider. Accepter la pluralité des points de vue. La transparence ne doit pas être une option. »

Ainsi, Nicolas Mayer-Rossignol a été réélu avec 107 voix contre 4 pour son challenger, Maxime Da Silva. Un plébiscite sans surprise « qui m'honore et m'oblige. J'ai entendu l'expression de chacun et je serai constamment vigilant et attentif à travailler avec tous les élus dans le respect des règles », a-t-il annoncé. Puis, dans son discours d'installation, le président a indiqué que la Métropole Rouen Normandie a gagné des habitants et « est l'une des plus attractives de France. Nous restons dans le Top 6 des métropoles les moins endettées. (...) Le mandat qui s'ouvre doit être celui d'une amplification d'une vision et d'un travail déjà engagé sur les mobilités avec l'extension de la gratuité, le renforcement de l'offre, plus de parkings relais, la décarbonation des véhicules, un engagement pour les commerces et la santé. Nous lancerons d'ailleurs au printemps une grande concertation sur l'évolution des transports dans l'agglomération. Nous avons besoin d'un nouveau tramway ».

Parmi ses annonces, Nicolas Mayer-Rossignol a insisté sur le train avec « le SERM, la nouvelle gare Saint-Sever à Rouen et la Ligne Nouvelle Paris Normandie. C'est essentiel pour toute la Normandie et cela dépend beaucoup de l'État. Nous allons alors travailler avec Paris, Le Havre, Vernon, Val-de-Reuil et Barentin. J'ai appelé [Édouard Philippe \(maire du Havre\)](#) pour porter une initiative trans partisane. Je demande l'union sacrée normande sur ce dossier. C'est le projet du siècle pour notre territoire ».

L'élu a poursuivi en dévoilant d'autres engagements comme un FACIL (Fonds d'aides aux communes et intercommunalités) pour des équipements sportifs, le doublement des aides aux petites communes (FAA), une carte de droits « pour les parents solo avec en premier lieu

l'accès gratuit aux musées, expositions temporaires et équipements touristiques métropolitains. Une mesure de justice sociale à la culture, l'éducation et l'égalité. Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance ! »

Un exécutif « resserré »

La séance s'est achevée avec la mise en place de l'exécutif « resserré » avec 25 membres du bureau et l'élection de 15 Vice-présidents : Djoudé Mérabet (Urbanisme et aménagement du territoire), Astrid Lamotte (Petites communes, ruralité), Nicolas Rouly (Culture, droits culturels, patrimoine et patrimoine), Charlotte Goujon (Transitions et innovations écologiques), Agnès Cercel (Emploi et solidarités), Cyrille Moreau (Transports et mobilités), Kaltoum Gachi (Fraternité républicaine, lutte contre le racisme et les discriminations, égalité F/H, handicap et inclusion, démocratie participative et co-construction citoyenne), Julie Lesage (Sécurité et tranquillité publique, risques naturels, industriels et sanitaires, santé), Abdelkrim Marchani (Économie, attractivité et rayonnement, numérique, innovation, Europe & international, enseignement supérieur & recherche, jeunesse & vie étudiante), Joachim Moyse (Logement, habitat, politique de la ville), David Lamiray (Sports), Laurence Renou (Finances, ressources, administration générale), Huglo Langlois (Cycle de l'eau, GEMAPI, assainissement), Théo Pérez (Énergies et déchets) et Sophie Boucquiaux (Relations avec les usagers, médiation, transparence et déontologie, open data).

« Première priorité, la patinoire », Mayer-Rossignol dévoile son ambition sportive pour la Métropole

Matthias ROGIER

5-7 minutes

Toute l'actualité sportive avec Capfinances by premium



Réélu, sans surprise, président de la Métropole de Rouen ce mercredi 8 avril 2026, Nicolas Mayer-Rossignol a pris le temps, pour Paris Normandie, d'évoquer son ambition pour le sport métropolitain.



Nicolas Mayer-Rossignol veut « faire avancer le sport à rayonnement fort » - Photo Stéphanie Péron Clément



Par [Matthias ROGIER](#)

Publié: 9 Avril 2026 à 08h30 Temps de lecture: 2 min

Il y a deux dossiers sur lesquels Nicolas Mayer-Rossignol se sait particulièrement attendu : la nouvelle patinoire et l'agrandissement du stade Robert-Diochon. *« Très clairement, première priorité, la patinoire, affirme le président de la Métropole. Aujourd'hui, elle est saturée. C'est 3300 places qui sont constamment pleines. Il y a un vrai sujet et il est déjà lancé. »*

Alors que les résultats de l'étude foncière lancée en juillet dernier pour trouver un lieu d'implantation à cette nouvelle patinoire devraient être connus *« très prochainement »*, « NMR » cible, sans trop vouloir en dire, trois emplacements possibles.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« Grosso modo, c'est le Nord (Isneauville ?), le Sud (Zénith ?) et le centre rive gauche (quartier Flaubert ?). Il faut faire attention parce qu'une nouvelle patinoire, c'est quoi ? Allez, 8000, 10000 personnes. C'est beaucoup de monde. Il y a des enjeux de sécurité, par rapport aux usines, aux flux routiers... Il faut étudier tout ça sérieusement, avoir une vision à long terme car, si on construit une patinoire, c'est pour 30 ans, 50 ans. »

Livraison espérée ? *« En étant optimiste, 2032. En étant très optimiste, 2030. Ça dépend beaucoup, pas tellement des travaux parce qu'une fois lancés, il y en a à peu près pour deux ans, mais de toutes les étapes juridiques et administratives qu'il y a avant : le foncier, sa disponibilité, sa libération, son coût, s'il y a des recours... »*

« Ce dont ont besoin les clubs aujourd'hui, c'est de visibilité, de sérénité, sur le long terme »

Autre équipement à retenir l'attention de tous, le stade Robert-Diochon, aujourd'hui utilisé par les footballeurs du FC Rouen et de Quevilly Rouen Métropole et les rugbymen du Rouen Normandie Rugby. *« La priorité sur le stade, c'est l'extension, sur le U, le « fer à cheval ». Elle permettrait de passer à 12 000-14 000 places. Ce serait intéressant. »* Cela répondrait en tout cas aux *« enjeux d'équipements »* qui, à l'instant T, peuvent apparaître comme limitants pour certains clubs phares de l'agglomération.

« Il y a la patinoire et le stade mais on pourrait aussi parler de la piste du stade Jean-Adret à Sotteville-lès-Rouen, insiste Nicolas Mayer-Rossignol. Il y a en tout cas, pour le sport, une ambition métropolitaine très forte. Ce dont ont besoin les clubs aujourd'hui, c'est de visibilité, de sérénité, sur le long terme, d'où l'importance, à mon sens, de la pluriannualité. Ce qui est important, pour la Métropole, c'est de donner les moyens, de faire avancer le sport à rayonnement fort. Il y a des choses sur lesquelles on a progressé – le sport féminin par exemple – et où je veux qu'on continue à progresser et d'autres, comme le handisport, où on peut encore faire des progrès. » La feuille de route est tracée. Il n'y a plus, pour « NMR » et ses équipes, qu'à la suivre.

Résultats sportifs Retrouvez les résultats de tous les sports chaque jour [en cliquant ici](#) Lire aussi



[À Elbeuf, la mérule met en péril le chantier de la synagogue classée, les devis explosent](#)

Christophe Fromentin succède à Patrice Philippe à la tête de Falaises du Talou près de Dieppe

Paris Normandie

5-6 minutes

Changement de gouvernance à la communauté de communes Falaises du Talou : Christophe Fromentin succède à Patrice Philippe. Quels défis attendent le nouveau président dans un contexte marqué par le chantier des EPR2 ?



Par la rédaction

Publié: 9 Avril 2026 à 15h02 Temps de lecture: 2 min

La nouvelle était attendue depuis plusieurs mois. À 51 ans, Christophe Fromentin, maire de Notre-Dame-d'Aliermont et professeur en lycée professionnel, succède à Patrice Philippe à la présidence de la Communauté de communes Falaises du Talou. Ce dernier avait annoncé son retrait, estimant qu'« *il faut laisser la place aux jeunes* ». Face à lui, un candidat de dernière minute, Loïc Beaucamp, s'incline nettement avec 10 voix contre 44.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Élu local depuis 25 ans, dont 18 comme maire, Christophe Fromentin s'appuie sur une solide expérience. Délégué communautaire depuis 2002, vice-président au tourisme en 2015 puis au développement

économique en 2017, il a été reconduit en 2020. Sur le territoire, il s'est illustré par la création de partenariats avec les chambres consulaires et la mise en place de dispositifs d'aide, ainsi que d'une association commerciale intercommunale. Il s'est également fortement impliqué dans le suivi du chantier de l'EPR2 aux côtés de Patrice Philippe. « *Je suis confiant et optimiste* », affirme-t-il.

Dans la continuité de ses prédécesseurs, le nouveau président entend poursuivre les politiques engagées : finances, développement économique et durable, gestion des déchets, enfance-jeunesse, culture, tourisme et aménagement du territoire. « *Apporter quelques touches supplémentaires* » reste son ambition.

Un chantier structurant

Sa priorité demeure toutefois le projet EPR2, qu'il qualifie de « *plus gros enjeu* ». Il insiste sur la nécessité d'anticiper ses impacts : « *Le principal défi sera d'en limiter les nuisances, notamment pour Petit-Caux* ». Un chantier structurant qui impose vigilance et coordination, dans un territoire qu'il juge « *attractif et reconnu* », mais qui exige aussi respect et équilibre.

En parallèle, plusieurs [projets structurants](#) avancent : l'oratoire de Biville-sur-Mer, la recyclerie d'Envermeu ou encore le transfert de l'espace jeunesse dans l'ancienne entreprise Rougette, dont l'ouverture est prévue en septembre 2027. Christophe Fromentin souhaite également renforcer la mutualisation entre communes, notamment en matière d'ingénierie et de marchés publics. Ces dernières semaines, il a multiplié les échanges avec les maires : « *Ces rencontres ont été riches, constructives et variées* ». À la tête de 24 communes, il défend une conviction forte : « *Je crois profondément en une action de proximité* ».

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant ici](#) Lire aussi



Eddie Facque reste président de la Communauté de communes des Villes Soeurs...en l'emportant d'une voix

Lucas Farcy

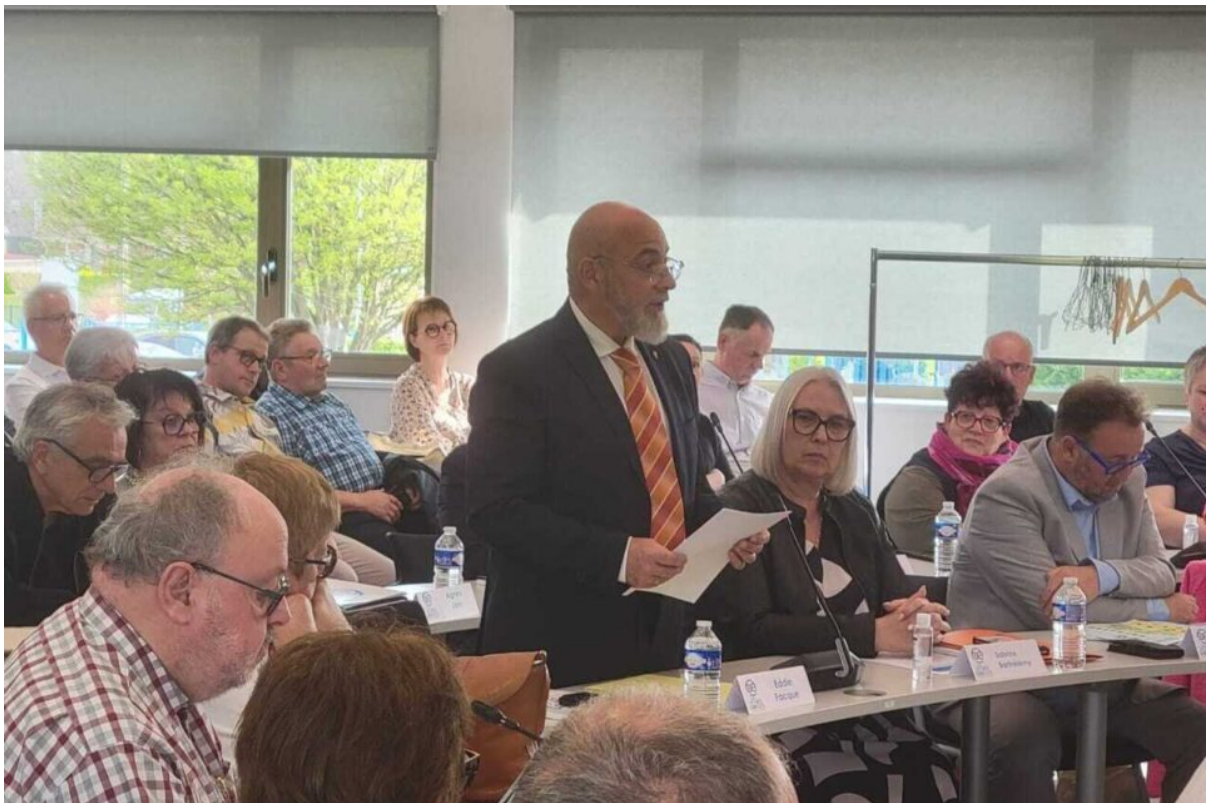
~4 minutes

Les élus de la communauté de communes des Villes Sœurs étaient réunis jeudi 9 avril 2026. Eddie Facque est réélu président de la CCVS en battant Emmanuel Maquet.

Sur le même thème

[CC Villes Sœurs](#)

[Villes Soeurs](#)



Eddie Facque a été réélu président de la Communauté de communes des Villes Sœurs jeudi 9 avril 2026. ©Lucas Farcy

Par [Lucas Farcy](#) Publié le 9 avr. 2026 à 19h06 ; mis à jour le 9 avr. 2026 à

Il y a foule ce jeudi 9 avril 2026 [à Eu](#), pour la première réunion du **conseil communautaire des Villes Soeurs** depuis les élections municipales. À l'ordre du jour de cette réunion, les élus ont procédé à l'**élection d'un président** et du bureau communautaire.

C'est **Eddie Facque** qui a été élu président de la **communauté de communes des Villes Soeurs**, avec 25 voix contre 24 pour l'autre candidat à cette élection, le maire de Mers-les-Bains Emmanuel Maquet.

Avant le vote, les deux candidats ont pris la parole. Emmanuel Maquet a d'abord expliqué vouloir « proposer une autre méthode de travail, que le président soit obligé de rendre des comptes auprès du conseil communautaire, mais aussi auprès des municipalités ».



Emmanuel Maquet était également candidat. ©Lucas Farcy

Il a évoqué par ailleurs la création de nouveaux postes de vice-président, dédié à la ruralité et un autre au grand chantier EPR, pour profiter des retombées économiques de celui-ci pour le territoire. Emmanuel Maquet explique avoir mis en place sa candidature en binôme avec le nouveau maire de la ville d'Eu Robin Devogelaere. Il assure avoir reçu « le soutien des présidents de région et de départements. Avec Robin, nous vous proposons de nous mobiliser pour le territoire ».

Eddie Facque, de son côté, a expliqué : « C'est un tournant historique pour notre collectivité. Je n'ai pas d'appétence pour les arrangements obscures. Mon engagement en politique n'est que le fruit de mon amour pour le territoire. Mon carburant, c'est de travailler à l'aménagement du territoire, au service de tous les habitants ».

Vidéos : en ce moment sur Actu

« Voulez-vous que nous soyons politisés ? Que ce qui se passe ici soit téléguidé depuis Caen ou Lille ? Nous ne sommes pas à vendre ici. Cette logique politicienne me répugne », a expliqué Eddie Facque.

Un discours offensif, qui a visiblement **su convaincre** les élus des 28 villes et villages de la communauté de communes des Villes Soeurs.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Après son élection, il a dit vouloir engager un dialogue avec les élus. Il a dit voulu ouvrir 8 postes de vice-président, « un chiffre qui pourra évoluer par la suite ».

Avec une victoire aussi courte et près de la moitié des élus qui n'ont pas voté pour le président, les réunions de conseil communautaires pourraient être plus animées lors de ce nouveau mandat.

Vous pouvez suivre la suite des débats sur la [page YouTube de la CCVS](#).

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Les élus de la côte d'Albâtre réinstallent Jérôme Lheureux à la présidence et repêchent Benjamin Gorgibus

Mireille Loubet-Anquetil

6-7 minutes

Par 59 voix en sa faveur contre 23 à Xavier Batut, Jérôme Lheureux a retrouvé dans la soirée du mercredi 8 avril 2026, son fauteuil de président de la communauté de communes de la côte d'Albâtre.



La tribune exécutive de la communauté de communes de la côte d'Albâtre pour la mandature 2026-2033. - CCCA



Par Mireille Loubet-Anquetil

La séance d'installation des nouveaux élus de la communauté de communes de la côte d'Albâtre, mercredi 8 avril 2026 a réuni 83 des 86 (trois absences excusées) conseillers communautaires issus des 63 communes de l'intercommunalité après les élections municipales de mars 2026. Un public nombreux est venu assister aux très longues opérations de vote pour désigner le nouveau président et ses vice-présidents. Chaque procédure de vote individuelle, nécessitant un passage par l'isoloir et un dépouillement minutieux.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Pour le poste de président de la communauté de communes, Jérôme Lheureux a candidaté, comme prévu, à sa propre succession. La première surprise est venue d'une candidature inattendue, celle de Xavier Batut. L'ancien député avait annoncé, pendant la campagne des municipales, qu'il ne briguerait pas le fauteuil de la présidence de la com'com s'il était élu à la mairie de Cany-Barville. Ayant échoué à son objectif principal en mars 2026, il s'est positionné face à Jérôme Lheureux. Ce qui lui a ouvert un temps de parole politique.

Xavier Batut a mis à profit son discours pour étayer la nécessité d'une action « *utile et efficace* », centrée « *sur les besoins quotidiens* » des habitants souhaitant « *mettre fin aux sollicitations excessives des cabinets d'études et de conseils* » promettant « *moins d'études, plus de réalisations et plus de transparence* ».

Mais son ambition nouvelle a été rapidement douchée par le passage dans l'urne. Au final, les 86 conseillers communautaires ont accordé 59 voix à Jérôme Lheureux quand Xavier Batut n'en a recueilli que 23. Quatre bulletins de vote étaient blancs.

13 vice-président(e)s

Confirmé dans sa majorité, Jérôme Lheureux a repris sa position au centre de la tribune, en remerciant ses collègues pour la confiance renouvelée. « *Je resterai un président du dialogue et du respect de chacun. Je crois beaucoup à l'intelligence collective pour une côte*

d'Albâtre attractive pour ses habitants et ceux qui la parcourent ».

(Je resterai un président du dialogue et du respect de chacun.

Jérôme Lheureux, Président de la communauté de communes de la côte d'Albâtre.

Dans la foulée, il a annoncé son choix de travailler, pour ce nouveau mandat, avec treize vice-présidentes et vice-présidents contre douze et trois membres du bureau jusqu'en mars 2026. *« J'ai constitué une équipe équilibrée, presque en parité, d'horizons divers et d'expériences différentes »*. Avec cinq femmes pour huit hommes le nouvel exécutif intercommunautaire s'est féminisé par rapport à l'équipe précédente sans atteindre la parité.

Benjamin Gorgibus de retour

Si les vice-présidents et vice-présidentes sont principalement élus en tant que maire dans leur commune respective, deux sont des adjoints, la seconde surprise de cette longue nuit d'installation est venue du représentant de Saint-Valery-en-Caux, choisi par le président pour occuper le siège de 13e vice-président.

Le conseiller communautaire représentant de la commune la plus peuplée du territoire, n'est pas un élu issu de la nouvelle majorité valeriquaise, mais [Benjamin Gorgibus, candidat malheureux des élections municipales](#) dans la station balnéaire.

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant ici](#) Lire aussi



Un des plus grands chantiers de renouveau urbain de France démarre sur les Hauts de Rouen

Benoît MARIN-CURTOUD

6–7 minutes

Les engins de chantier grattent, percent, grignotent avec acharnement l'immeuble Rousseau dans le quartier du Châtelet, à Rouen. C'est le début d'une des plus grandes opérations de renouveau urbain de France.



Par [Benoît MARIN-CURTOUD](#)

Publié: 9 Avril 2026 à 17h56 Temps de lecture: 2 min

« *Misère est mon trousseau, c'est la faute à Rousseau* », écrivait Victor Hugo. Ce ne sera en tout cas plus le cas dans le quartier du Châtelet, sur les Hauts de Rouen, où l'immeuble Rousseau est en train de disparaître sous les coups de bélier des engins de chantier.

C'est le début visible d'une vaste opération de renouvellement urbain qui vise à désenclaver [un quartier miné par la pauvreté](#), par les [problèmes de sécurité](#) aussi, mais qui garde une ambiance de village avec son marché du jeudi et où des commerçants résistent encore.

Plus de 10 000 tonnes de béton à recycler

Les chiffres d'abord : ils donnent le tournis. L'immeuble Rousseau, en 2022, c'était « *46 familles et 150 personnes qu'il a fallu reloger* », détaille Christian Mouchard de Rouen Habitat.

En parallèle, la Ville a mené une concertation, a obtenu des permis de construire et démolir et les entreprises (Lennuyeux et Ad Inge notamment) ont commencé par désamianter le site depuis l'an dernier.

Ces jours-ci, ce sont les phases spectaculaires de démolition qui ont commencé, qui devraient s'achever avant l'été. Plus de 10 000 tonnes de béton vont se retrouver au sol et seront recyclées à 99 %.

Pour faire quoi ? Le Châtelet, comme son nom l'indique, avait été construit un peu comme un château fort médiéval. Le cœur vivant du quartier – les services publics, les commerces – était à l'abri de l'immeuble Rousseau, inaccessible, invisible.

En le mettant à bas, c'est comme si un rempart s'effondrait. De quoi rendre le quartier plus ouvert, créer une place centrale destinée au marché, des espaces de jeux et de nature, une nouvelle voirie et surtout deux nouveaux immeubles (début de construction du premier en 2028), plus petits que celui qui a été démoli, pour accueillir les services publics et les commerces notamment.

C'est fin 2031 que le projet, porté par l'Agence nationale de rénovation urbaine mais aussi la Ville et la Métropole, devrait être achevé pour un coût estimé à 30 M€. Les chantiers sont conduits par Rouen Normandie Aménagement Stationnement. Une somme à comparer aux 100 M€ que l'ANRU va consacrer aux Hauts de Rouen globalement.

« L'un des plus grands chantiers de rénovation urbaine de France »

« Avec cette démolition, c'est le commencement du renouveau de quartier », estime Nicolas Mayer-Rossignol, le maire de Rouen. [« Ce projet – la centralité Châtelet – est au cœur des Hauts de Rouen, des quartiers du Châtelet, des Canadiens, des Sapins et de la Lombardie »](#).

« C'est l'un des plus grands chantiers de rénovation urbaine de France et le plus grand de la région normande », ajoute Anne Decrouez, de la direction de l'aménagement urbain. *« Le quartier va mieux que dans les années 90, c'est l'un des secteurs où les pouvoirs publics investissent le plus »*, confie le maire.

Cerise sur le gâteau, 1 600 heures – rien que pour la phase de démolition – ont été confiées à des jeunes en insertion provenant du quartier et le projet veut insister sur la mixité sociale dans les logements, un sujet que certaines communes alentour avaient délaissé.

La métamorphose des Hauts de Rouen répond aussi à des enjeux sécuritaires.

Longtemps insécure, remuant, ce quartier a régulièrement été la proie d'émeutes comme en 2023 où la Poste et le bureau de police ont été incendiés. Mais l'épisode qui a le plus marqué le quartier est lié au décès d'Ibrahim Sy, tué par un gendarme, en janvier 1994.

Cet épisode violent a inspiré les premières scènes du film de Mathieu Kassovitz, *La Haine*. Retrouvez prochainement l'histoire et les photos de ces émeutes dans votre journal.

Lire aussi



[À Elbeuf, la mэрule met en péril le chantier de la synagogue classée, les devis explosent](#)



Logement, médecins, parc. À Saint-Jouin-Bruneval, le chantier du Clos des Fées est lancé

Laure Ferrari

5-6 minutes

Portée par la commune de Saint-Jouin-Bruneval et confiée au bailleur Logeo Seine, la transformation de l'ancien Clos des Fées en un nouveau lieu de vie commence. À terme, des logements, un pôle médical et un parc public ouvert sur la mer seront créés.



Le chantier est lancé sur le site du Clos des Fées à Saint-Jouin-Bruneval.

- DR

Publié: 9 Avril 2026 à 17h31 Temps de lecture: 1 min

Le chantier est désormais lancé : la base de vie a été installée dans le parc du château, et les opérations de nettoyage, d'élagage ainsi que de désamiantage ont été réalisées », annonce la commune de Saint-Jouin-Bruneval en ce mois d'avril 2026.



Ces arcades seront conservées dans le projet. - Laure Ferrari/Paris Normandie

La réhabilitation du Clos des Fées, [un château historique situé à Saint-Jouin-Bruneval](#), marque le début d'une nouvelle ère pour cet édifice emblématique érigé entre 1902 et 1914. Après plus de trente ans d'abandon, le site va être transformé sous l'impulsion de la commune et [de Logeo Seine](#) (entreprise sociale pour l'habitat) afin de redynamiser cet espace privilégié entre l'église et la mer, tout en renforçant l'attractivité du bourg. Ce projet ambitieux s'étend sur une surface de 7 000 m² et vise à créer un ensemble mêlant logements, espaces verts et services de santé de proximité.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

L'aspect architectural constitue un défi technique majeur. En raison d'une

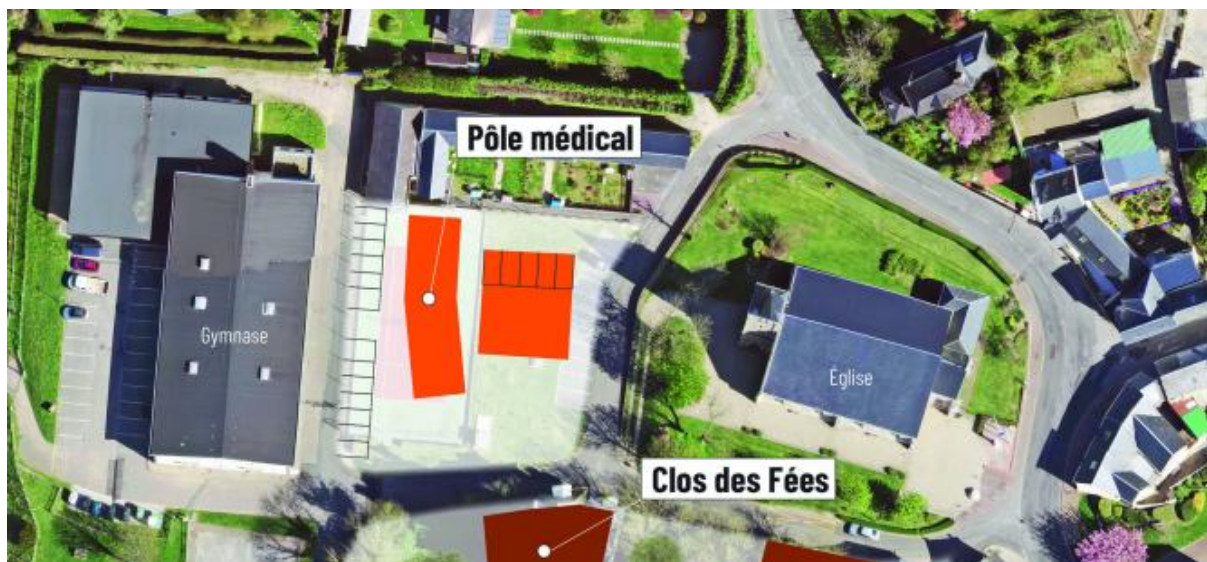
dégradation avancée et de la présence de mэрule, un champignon lignivore, une rénovation totale de l'existant s'est avérée impossible. Au grand dam de certains détracteurs du projet, évoquant même « un patrimonicide » sur les réseaux.



Une vue d'architecte du projet. - @Jean Baubion

Face à ces contraintes, l'architecte Jean Baubion a donc imaginé une solution alliant mémoire patrimoniale et modernité. Ainsi, la façade la plus emblématique du château, avec ses arcades historiques en vis-à-vis de l'église, sera conservée. Elle sera associée à une construction contemporaine répondant aux normes actuelles d'isolation, de confort et d'accessibilité, dotée de grandes baies vitrées orientées au sud offrant une vue sur la mer aux étages supérieurs.

De jardin à l'abandon à parc public





Sur cette vue du ciel, on distingue entre l'église et le gymnase de Saint-Jouin le Clos des Fées et le futur cabinet médical. - Archives Paris Normandie

Sur le plan social, le programme prévoit la création de 30 logements locatifs sociaux neufs, allant du T2 au T4. Ces habitations s'adressent prioritairement aux seniors souhaitant un logement adapté, ainsi qu'aux jeunes ménages et familles, avec des loyers différenciés selon les ressources. En complément, un cabinet médical regroupant les généralistes de la commune sera érigé sur l'actuel terrain de tennis (lequel sera relocalisé), surmonté de sept logements supplémentaires destinés à la location.

Enfin, l'aspect environnemental est au cœur de la mutation du site. L'ancien jardin à l'abandon sera transformé en un parc paysager public de qualité. Ce nouvel espace vert préservera les arbres existants et valorisera la biodiversité, tout en servant de liaison naturelle entre la mairie, les équipements sportifs et le littoral.

Lire aussi

[Manéglise. Courses des Lionnes 2026, pensez aux inscriptions !](#)

[Le Havre et sa région. Que faire avec les enfants durant la première semaine des vacances ?](#)

[Quel avenir pour la maternité de l'HPE, ferries annulés, Arouna Sangante... le point actu à 20 h](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Saint-Jouin-Bruneval \(Seine-Maritime\)](#)

Ça se passe aussi vers

À Elbeuf, la mэрule met en péril le chantier de la synagogue classée, les devis explosent

Sylvain Auffret

6–7 minutes

Environ 300 000 euros sont à trouver en urgence pour poursuivre le chantier de rénovation de la synagogue d'Elbeuf, classée aux Monuments historiques. En cause : le développement de la mэрule, qui a fait exploser les devis. L'État et plusieurs collectivités s'engagent à débloquer des fonds, la Fondation du patrimoine appelle aux dons.



Par [Sylvain Auffret](#)

Publié: 10 Avril 2026 à 07h24 Temps de lecture: 3 min

Décidément le chantier de rénovation de la [synagogue d'Elbeuf](#) n'en finit pas d'[accumuler les retards](#). Après l'attente des subventions qui avait retardé le démarrage de la première phase (pour cause de devis revus à la hausse après l'attribution de subventions initiales), voici l'attente de financement pour payer ceux émis par les artisans afin de traiter les dégâts causés par la mэрule.

Un foyer mineur avant l'hiver

Lors de la phase d'études, en 2024, une étude parasitaire avait été effectuée et un rapport remis. La présence de mэрule avait été notée sur

quelques marches de l'escalier situé au rez-de-chaussée de ce bâtiment centenaire classé aux Monuments historiques.

« [La première tranche de travaux](#) avait été engagée malgré tout », explique Pierre Loue, délégué départemental de la fondation du patrimoine, qui a lancé en 2023 une collecte pour financer ce chantier.

Mais « *ce début de mérule constaté, qu'on pensait pris en charge, s'est développé. J'ignore les conditions d'étanchéité, mais ce qui était un foyer mineur avant l'hiver, est devenu un foyer majeur après* », poursuit-il, malgré la dépose l'escalier collé à un mur de soutien.

La facture monte à 300 000 euros

C'est lors d'une réunion de chantier mi-mars que lui et d'autres ont été informés que le champignon avait été retrouvé sous le plancher qui venait d'être restauré.

« *C'est le problème de ces vieux bâtiments, entre les solives et le plancher ce sont les conditions idéales pour son développement avec un défaut de ventilation et un défaut de lumière* », détaille Pierre Loue.

D'un devis d'environ 60 000 euros (30 000 pour la dépose de l'escalier et 30 000 pour le traitement fongicide), l'addition est passée à 300 000 euros, car outre le plancher, ce sont également les parois et les poutres de la charpente qu'il faut déposer et curer, avant de traiter.

Une escalade qui fait s'étrangler Lévy Nassim, président de l'Acase, l'association culturelle des amis de la synagogue d'Elbeuf, laquelle ne possède pas une telle somme.

La Métropole prête à payer 20 %

À moins de la trouver rapidement, le chantier pourrait s'arrêter et la mérule prospérer, faisant augmenter le prix d'une éventuelle reprise des travaux. Nassim Levy a donc repris son bâton de pèlerin pour solliciter les financeurs publics qui subventionnent déjà le projet.

Mercredi 9 avril, « *la Métropole m'a dit qu'ils étaient d'accord pour payer 20 % du devis (soit près de 60 000 euros, NDLR)* », se réjouit-il. Le

Conseil régional lui avait déjà annoncé qu'il financerait à hauteur de 20 % si d'autres financeurs le faisaient aussi. Enfin, toujours selon Nassim Lévy, la Drac (Direction régionale aux affaires culturelles, qui dépend de l'État) a promis de débloquer 25 000 euros de son fonds de secours.

La Fondation du patrimoine appelle aux dons

Reste la moitié de la somme à trouver. [La Fondation du patrimoine](#), qui a déjà financé le projet à hauteur de 584 717 euros, a publié un nouvel appel aux dons. « *Un appel à la générosité publique est lancé pour mobiliser la trésorerie nécessaire* », écrit-elle sur les réseaux sociaux. Et de préciser : « *chaque don, déductible de l'impôt (IR, IS, IFR), permettra de financer ce traitement vital. Sauver la synagogue d'Elbeuf, c'est préserver un témoin irremplaçable de notre histoire commune avant qu'il ne disparaisse.* »

Quant à Nassim Lévy, les dernières nouvelles lui ont redonné du baume au cœur et il espère toujours un geste de toutes les parties.

Pour faire un don, rendez-vous sur le site de la Fondation du patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/synagogue-delbeuf/85223.

Lire aussi



[Football – National : le FC Rouen sanctionné après les incidents face à Caen](#)



Travaux à Dieppe : voici les chantiers et déménagements prévus en avril

Maxime Cartier

7-9 minutes

Comme chaque mois, la rédaction vous propose une liste non exhaustive des travaux prévus à Dieppe (Seine-Maritime). Voici ce qui vous attend en avril 2026.

Sur le même thème

[Circulation](#)

[Stationnement](#)

[Travaux](#)



Voici une liste non exhaustive des travaux prévus à Dieppe (Seine-Maritime) en avril 2026. ©Les Informations dieppoises

Par [Maxime Cartier](#) Publié le 7 avr. 2026 à 8h58 ; mis à jour le 10 avr.

2026 à 9h04

[Mise à jour le 10/04/2026 à 9 h 04] La liste des travaux a été mise à jour.
Les travaux déjà menés ont été supprimés.

Les **vacances de Pâques** ont démarré à [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#) mais les **travaux**, eux, continuent. Comme chaque mois, la rédaction vous concocte une liste non exhaustive de travaux pouvant temporairement perturber la **circulation ou le stationnement**.

Voici ce qui vous attend pour le mois d'avril 2026. Et comme d'habitude, la liste est mise à jour tout au long du mois.

Bout du quai / front de mer

Rue du Bec : du mardi 7 au vendredi 10, afin de procéder à des travaux de branchement sur le réseau gaz, la circulation est interdite.

Boulevard de Verdun : afin de procéder à des travaux de renouvellement de branchement sur le réseau de gaz, entre le lundi 13 et le vendredi 24, la circulation est déviée sur des emplacements de stationnement, entre les n°19 et 22.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Par conséquent, le stationnement sera interdit à ces emplacements.

Boulevard du Maréchal-Foch et traverse du Colonel-Dollard Ménard : du lundi 13 au jeudi 16 et du lundi 27 au jeudi 30, la circulation et le stationnement sont interdits traverse du Colonel-Dollard Ménard, dans le tronçon compris entre le boulevard du Maréchal-Foch et les accès aux pelouses.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Des travaux de voirie et de signalisation sont programmés. Durant cette période, la circulation est autorisée en double-sens, dans le tronçon compris entre le boulevard de Verdun et les accès aux pelouses.

Du mercredi 15 au jeudi 30, la circulation est réduite, boulevard du Maréchal-Foch, dans le tronçon compris entre la traverse du Colonel-Dollard Ménard et le square Pinsdez. Le stationnement est interdit dans le tronçon compris entre la traverse Gustave-Rouland et le square Pinsdez.

Caude Côte

Rue du Faubourg de la Barre : des travaux de protection de réseau électrique sont programmés le mercredi 15. De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, pour une demi-journée maximum, la circulation est déviée voie de droite.

Rue Toustain : lundi 20, lors d'un déménagement, le stationnement est interdit sur deux emplacements.

Centre ville

Rue Tête de Boeuf : vendredi 10, de 8 h à 10 h, le stationnement est interdit sur plusieurs places, dans le cadre d'un déménagement.

Grande-Rue : lundi 13, de 10 h à 15 h, le stationnement est interdit sur plusieurs places, aussi dans le cadre d'un déménagement.

Rue du 19-Août 1942 : jeudi 23, de 10 h à 12 h, dans le cadre d'un déménagement, la circulation est interdite, entre la rue Saint-Rémy et la Grande-Rue et rue du Commandant Fayolle, dans le sens et tronçon compris entre la rue Aguado et la rue du 19 Août 1942.

Diverses voies

Afin d'effectuer des ouvertures de chambres téléphoniques, du lundi 13 avril au jeudi 7 mai, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h, pour une demi-journée, la circulation est interdite quai Bérigny, dans le sens et tronçon compris entre le boulevard du Général-de-Gaulle et le quai Duquesne.

La circulation est régulée par alternat manuel, entre le quai Bérigny et le quai Duquesne, par la boie bus, côté chambre de commerce.

La circulation est déviée quai Duquesne, voie de gauche.

Toujours aux mêmes dates, la circulation est déviée sur la voie de gauche, quai du Tonkin, vers le quai Bérigny, à hauteur de la rue de l'Entrepôt.

La circulation est réduite dans le giratoire cours Bourbon / cours de Dakar.

La voie est déviée à gauche, cours Bourbon, dans le sens et tronçon compris entre le n°10 et la route de Bonne Nouvelle.

La circulation est réduite et régulée par feux tricolores ou alternat manuel, route de Bonne-Nouvelle, entre le cours Bourbon et le n°79.

La circulation est réduite sente des Amours.

Hôpital / Saint-Pierre

Rue Jean-Ribault : dans le cadre d'un déménagement, le jeudi 23, de 8 h à 10h, la circulation est réduite.

Rue Thiers : afin d'effectuer un déménagement, mardi 28, de 9 h à 14 h, la circulation est réduite.

Rue du Général Chanzy : le lundi 20, afin d'effectuer des travaux de débroussaillage, le stationnement est interdit sur plusieurs emplacements du parking.

Ilot du Pollet / Pollet / Neuville

Rue Lombarderie : afin d'effectuer des travaux d'alimentation électrique, le jeudi 9, de 8 h 30 à 17 h, la circulation est interdite.

Rue Mozart et sente des Amours : du lundi 13 avril au vendredi 15 mai, la circulation est réduite sente des Amours et le stationnement est interdit rue Mozart, entre les immeubles Greuze et Bartholdi et rue de Bonne-Nouvelle, entre le n°85 et la sente des Amours.

Janval

Avenue Benoni-Ropert : afin d'aménager un quai de bus, entre le lundi 13 et le vendredi 24, de 9 h à 16 h, pour une durée ne dépassant pas quatre jours, la circulation est interdite dans le tronçon compris entre la rue

Montigny et l'avenue Boucher de Perthes.

Rue de Blainville : dans le cadre de travaux d'intérieur, quatre places de stationnement seront inaccessibles, lundi 27 et mardi 28.

Avenue Gambetta : le vendredi 10, entre 8 h et 13 h, pour une durée de deux heures, la circulation est déviée sur la voie centrale dans le sens montant.

Le samedi 25, dans le cadre d'un déménagement, le stationnement est interdit sur plusieurs places.

Une protection sur le réseau électrique aérien est programmée. Le jeudi 30, entre 9 h et 16 h, durant une demi-journée, la voie de droite dans le sens descendant est neutralisée et la circulation est déviée sur la voie centrale.

Par conséquent, la circulation est réduite à une file, voie de droite, dans le sens montant.

Zac Dieppe Sud

Rue de Stalingrad : des travaux de branchement sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement sont prévus entre le lundi 13 et le vendredi 24. En fonction de l'avancée des travaux, la circulation est interdite dans le tronçon compris entre la rue Jacob-Bontemps et la rue du Commandant-Caseau.

Rue du Commandant-Caseau : jusqu'au jeudi 30, la circulation et le stationnement sont interdits en fonction du chantier, dans le sens et tronçon compris entre la rue de Stalingrad et l'avenue Normandie-Sussex.

Pendant cette période, la rue Louis de Bures est mise en impasse depuis l'avenue Vauban, tout comme la rue Hubert-Vain depuis la rue Jacob-Bontemps. Des travaux de dévoiement des réseaux sont menés

Du lundi 13 au vendredi 24, la circulation est interdite rue de Stalingrad, dans le sens et tronçon compris entre l'avenue Vauban et la rue du Commandant-Caseau et dans le giratoire Caseau-Stalingrad, entre les rues de Stalingrad et du Commandant Caseau.

Du lundi 27 au jeudi 30, l'interdiction s'applique cette fois dans le tronçon compris entre l'avenue Vauban et la rue du Commandant-Caseau. Aux mêmes dates, la circulation sera réduite dans le giratoire Caseau-Stalingrad.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Atmo Normandie va installer un capteur de pesticides au lycée agricole d'Yvetot

Marianne Naquet

4–5 minutes

Une station de mesure de la qualité de l'air d'Atmo. © Radio France - Stéphane Barbereau

Diffusé le jeudi 9 avril 2026 à 7:44

Publié le jeudi 9 avril 2026 à 7:44

Un capteur de pesticides va être installé prochainement au lycée agricole d'Yvetot. Atmo Normandie va pouvoir récolter des données sur la pollution de l'air, explique sur ICI Normandie, ce jeudi 9 avril 2026, Anne François Duboc, ingénieur études chez Atmo.

Le lycée agricole d'Yvetot va accueillir prochainement un capteur de pesticide. [L'association de surveillance de la qualité de l'air](#), Atmo Normandie, va pouvoir **récolter des données et les mesures vont commencer cet été**. *"Nous avons décidé d'installer un capteur à Yvetot pour compléter notre dispositif de surveillance des pesticides dans l'air ambiant. Actuellement, on a un capteur qui est situé à Caen, en milieu urbain, mais les pesticides voyagent dans l'air et ils sont aussi dans l'air des villes",* explique Anne François-Duboc, ingénieur études chez Atmo, ce jeudi 9 avril 2026. *"Yvetot est un site entouré de grandes cultures, parce que nous sommes accueillis par le lycée et nous aurons aussi un volet sensibilisation, formation, d'où l'intérêt d'être dans un lycée agricole."* Cela s'inscrit dans un projet, Ecophyto 2030. Il s'agit du projet du ministère de l'Agriculture qui vise à réduire de 50 % l'utilisation des produits phytosanitaires.

Atmo Normandie va **mesurer 72 substances** "semi-volatiles qui sont

réparties parmi les herbicides, les fongicides et les insecticides." Elle va aussi mesurer le lindane, une substance interdite depuis plus de 20 ans. "Il est présent dans les sols, il a servi au traitement des charpentes. On le retrouve encore parce qu'il est rémanent, c'est-à-dire toujours présent dans nos prélèvements. On le détecte, on peut même le quantifier."

Toutes ces substances sont mesurées *"par toutes les associations de surveillance de la qualité de l'air dans toutes les régions de France. On vient donc compléter un dispositif qui est plus large et auquel aura accès le grand public, avec ce qu'on appelle le PhytAtmo-Dataviz."* Cette base existe depuis longtemps mais n'était pas facilement compréhensible pour le public, explique-t-elle. Avec cette base de données, il y aura **plus d'éléments pédagogiques**, *"comme par exemple comment les pesticides se retrouvent dans l'air ambiant. On va pouvoir aussi interpréter les résultats en les comparant à la moyenne des résultats au niveau national et aux autres sites de France."* Atmo Normandie mesure les données mais n'analyse pas leur dangerosité sanitaire. Elles sont en revanche accessibles pour l'ANSES, l'Agence nationale de sécurité sanitaire.

- [Yvetot](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)
- [pollution](#)
- [Qualité de l'air](#)
- [Pesticides](#)
- [Santé publique](#)

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

"Elle est épuisée, elle n'en peut plus" : le plafond s'effondre, elles vivent dans l'insalubrité depuis 2 ans

Emilien Jacques

7-9 minutes

En 2024, Nathalie Fourneaux a vu une partie de son plafond, à Caudebec, s'écrouler sur sa fille. Rien n'a été réparé depuis et les deux femmes vivent dans des conditions précaires.

Sur le même thème

[Logement](#)

Article réservé aux abonnés



Nathalie Fourneaux et sa fille de 17 ans vivent dans un appartement insalubre, à Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime), depuis que le plafond de la chambre s'est effondré il y a deux ans. ©Emilien Jacques

Le mécanisme de la porte est **fracturé**, le hall d'entrée donnant directement sur le trottoir est en libre accès. À l'intérieur, des trous naissent dans les murs ravagés par **l'humidité**. Mais dans cet **immeuble délabré** de la rue Corblin, à [Caudebec-lès-Elbeuf \(Seine-Maritime\)](#), un appartement du rez-de-chaussée ferait passer les parties communes pour du grand luxe. Nathalie Fourneaux vit péniblement avec sa fille de 17 ans dans un F3 dont l'une des chambres est littéralement en état de **décomposition** depuis que **le plafond s'est effondré sur l'adolescente** au printemps 2024, lorsque la structure de la pièce finissait de résister à un taux d'humidité devenu intolérable. Comment un tel évènement a pu se produire sans que la famille n'ait pu l'anticiper ? Surtout, comment expliquer que deux ans plus tard, **aucune intervention** extérieure n'ait eu lieu, laissant la chambre qui n'en est plus une dans le même état qu'au lendemain de la **catastrophe** ? Autant de questions qui s'imposent devant une situation aussi stupéfiante qu'**incompréhensible**.

Une catastrophe annoncée

Nathalie Fourneaux, mère de trois filles, débarque avec sa cadette au 40 rue Corblin en 2015, dans un appartement du premier étage. Le même étage où Melissa, sa deuxième enfant, a vécu quelques années auparavant. « J'ai rencontré des soucis de **moisissures dans les chambres**, se rappelle cette dernière, il y avait un **trou dans la toiture**, l'eau coulait chez moi quand il pleuvait ».

Mélissa affirme que le propriétaire de l'immeuble n'a jamais effectué de travaux pendant qu'elle y vivait, ni même lorsque sa mère est venue occuper les lieux par la suite.

Quelques années plus tard, en 2019, Nathalie Fourneaux fait le choix de déménager à l'étage inférieur, dans un trois-pièces du rez-de-chaussée. « Au premier abord, il était propre, rapporte-t-elle. Mais j'avais vu qu'il y avait des **auréoles au plafond** de la chambre ». Pour cause, son propriétaire (qui revendra l'immeuble deux ans plus tard) lui confirme

qu'un **dégât des eaux** a eu lieu dans l'appartement du dessus.

Les deux femmes s'installent, le temps passe.

On a senti que progressivement ça sentait la moisissure, une armoire avait des taches, le linge ne sentait pas bon.

Tout porte à croire que le dégât des eaux évoqué par le propriétaire est toujours en cours. « Je me dis qu'il a dû faire le nécessaire, songe pourtant la locataire. Je pensais que c'était résolu ». Malheureusement pour elle et sa fille, c'était loin d'être le cas.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

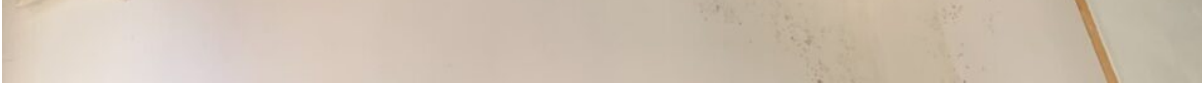
[S'inscrire](#)

Le pire évité de justesse

Plusieurs années se sont écoulées entre les **premières constatations** de Nathalie Fourneaux et une nuit de juin 2024, où arrive ce qui devait arriver.

« En pleine nuit, ma fille a été réveillée car un morceau de **plafond lui est tombé dessus** », raconte la mère de l'adolescente de 15 ans au moment des faits, qui est sortie de la pièce juste avant qu'une majeure partie du plafond ne s'effondre.





Le plafond de la chambre est tombé sur l'adolescente de 15 ans, une nuit de 2024. ©Emilien Jacques

« C'était **effrayant**. Mais j'étais contente que ma fille n'ait pas été **blessée** », commente celle qui semble n'avoir jamais su interpréter les signes avant-coureurs de l'incident. « Pour moi c'était un appartement qui était mal isolé, je ne me doutais pas que c'était **aussi grave**. Mais quelques jours avant je m'étais aperçue que des **gouttes d'eau** tombaient dans la chambre. »

Nathalie Fourneaux déclare le sinistre à son assurance, dont le **rapport d'expertise** en date du 10 juin 2024 stipule sans surprise un dégât des eaux émanant de la salle de bains d'un logement du premier étage.

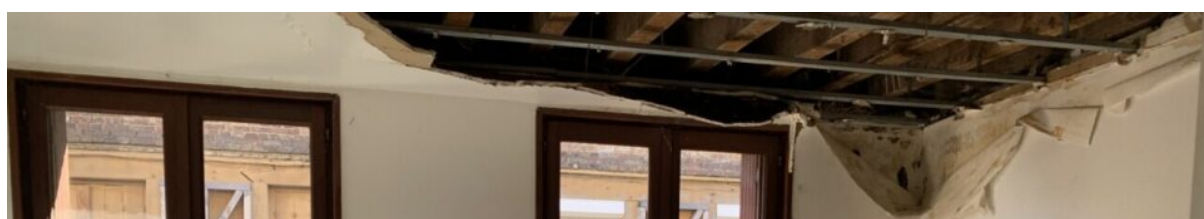
Depuis, il ne s'est rien passé, personne n'est venu faire des travaux, c'est là que je ne comprends pas.

Si la fuite d'eau a été réparée, la chambre n'a en effet subi aucune intervention. Depuis deux ans, la pièce est **invivable** et Nathalie Fourneaux **dort dans son salon** après avoir cédé sa chambre à sa fille. Une situation invraisemblable due à un concours de circonstances qui a mené tout droit la famille dans l'**impasse**.

Un tunnel sans fin

En premier lieu, le locataire responsable du dégât des eaux s'est **volatilisé** sans avoir effectué la moindre démarche auprès de son assurance. Mais quand bien même il l'aurait fait, le dossier n'aurait pu évoluer car l'assureur de Nathalie Fourneaux a **résilié son contrat** suite à un impayé, selon elle.

Les démarches entre assureurs sont donc au **point mort**, aucune entreprise n'est mandatée pour effectuer des travaux, et la chambre **condamnée à l'insalubrité**.





Depuis deux ans, la chambre de la famille Fourneaux est dans un état de décomposition. ©Emilien Jacques

Depuis l'incident, Nathalie Fourneaux est également visée par une **procédure d'expulsion** lancée par son propriétaire pour des mensualités incomplètes. Contacté par la rédaction, ce dernier s'est refusé à tout commentaire, y compris, par ailleurs, sur l'état de **délabrement général** de son immeuble.

Mais quitter les lieux n'est pas chose aisée pour celle qui, **opérée du cœur** en 2019, a longtemps été en incapacité de travail et se trouve aujourd'hui **sans emploi**. « Je fais des demandes HLM mais je n'ai aucune réponse », déplore Nathalie Fourneaux, laquelle s'est également tournée vers la **mairie** de Caudebec-lès-Elbeuf.

« La Ville est attentive à la situation de Mme Fourneaux et s'est mobilisée depuis son signalement, affirme Soraya Elmaoui, première adjointe chargée de l'urbanisme. En lien avec les bailleurs et le CCAS, une **solution de relogement** a également été proposée ».

Une offre **déclinée** par Nathalie Fourneaux : « la porte d'entrée était fracturée, ça ne me disait vraiment rien qui vaille », répond-elle.

« Elle n'en peut plus »

La **précarité** dans laquelle est enlisée Nathalie Fourneaux a pourtant atteint son seuil de tolérance, selon sa deuxième fille Mélissa qui témoigne, impuissante :

Ce n'est pas normal de faire du camping dans sa salle, de ne pas avoir d'endroit où mettre ses vêtements. Ma mère ne va pas bien moralement, elle est stressée, épuisée, elle n'en peut plus.

Le salut de Nathalie Fourneaux et de sa fille de 17 ans paraît inévitablement se trouver en dehors de la rue Corblin. Et si la mère de famille se décide à la quitter, une **lueur d'espoir** pourrait bien apparaître à l'horizon pour les deux femmes.

« Je vais bientôt pouvoir **retravailler**, annonce Nathalie Fourneaux. Je suis inscrite en intérim. Aujourd'hui je n'ai qu'une seule envie, c'est d'avoir du travail et revoir ma **demande de logement** ». Et d'enfin retrouver une vie normale.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Sans salaire depuis février, des infirmières de la région de Dieppe enfin payées

Maxime Cartier

4–5 minutes

L'Assurance maladie a stoppé les subventions versées aux infirmières de l'association Asalée. Depuis février 2026, des infirmières de la région de Dieppe n'étaient plus payées.

Sur le même thème

[maladie](#)

[Salaires](#)

[Santé](#)

Article réservé aux abonnés



Pascaline Guérido (au centre), infirmière Asalée à Dieppe (Seine-

Maritime), a seulement reçu son salaire de février ce mardi 7 avril 2026.

©Les Informations dieppoises

Par [Maxime Cartier](#) Publié le 9 avr. 2026 à 12h20

Le **salaire** est enfin tombé. Voilà deux mois que Pascaline Guérido, **infirmière** de l'**association Asalée** à [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#) ainsi que ses consœurs n'avaient pas été payées. Pour rappel, cette association regroupe à l'échelle nationale plus de 9 000 médecins traitants et plus de 2 000 infirmières.

Les patients sont accompagnés dans le cadre d'une éducation thérapeutique personnalisée par une infirmière et son médecin. Grâce à cet accompagnement, les malades s'approprient leur pathologie et peuvent devenir autonomes. Jusqu'à il y a deux mois, **l'Assurance maladie** versait des subventions à l'association Asalée, mais elle a décidé d'arrêter. Ce, à la suite d'un rapport de l'Igas, l'Inspection générale des affaires sociales, pointant un certain nombre de dysfonctionnements de gestion de l'association.

L'Assurance maladie, en plus de stopper les subventions, a décidé de ne pas reconduire sa convention avec Asalée. Conséquence : plus d'argent pour l'association et donc plus de salaires pour les infirmières.

Un redressement judiciaire pour l'association

Même avant l'arrêt des subventions, l'association tentait déjà de se mettre en conformité mais cela prend du temps. Elle a été déclarée en cessation de paiements et une procédure judiciaire a été lancée.

La veille du délibéré, le 26 mars 2026, près de 400 infirmières de l'association se sont rendues à Paris au salon de l'infirmier ainsi qu'en différents points stratégiques de la capitale « pour parler de notre situation », rappelle Pascaline Guérido.

Le lendemain, le tribunal actait le redressement judiciaire pour six mois d'Asalée Par ailleurs, deux mandataires administratifs et deux mandataires juridiques ont été nommés.

La gouvernance à la tête de l'association, elle, a été écartée.

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Quant aux salaires dus, c'est le régime de la garantie des salaires qui a versé la paie de février aux infirmières ce mardi 7 avril 2026. « Le salaire de mars devrait aussi nous être reversé par cet organisme », estime l'infirmière.

Si elle a eu la chance de ne pas trop être en difficulté, d'autres de ses collègues ont dû faire face à un sacré découvert bancaire.

L'organisation de l'association en péril ?

Pascaline Guérido est rassurée d'avoir enfin été payée, mais elle reste inquiète. « C'est notre système d'autonomie et holocratique qui font qu'on fonctionne bien. Nous avons peur qu'on veuille transformer notre fonctionnement », craint l'infirmière dieppoise.

L'organisation de l'association est-elle en péril ? Pascaline Guérido évoque deux possibilités : « soit il y a un sursaut des citoyens qui ne sont pas d'accord avec le changement, soit on tend vers un système de santé payant comme aux États-Unis. Mais être rentable, ça n'arrive jamais dans le domaine de la santé », stipule la Seinomarine.

Les infirmières ont aussi sollicité des députés pour mener un audit concernant le travail mené par le directeur de l'Assurance maladie.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Une fermeture de la maternité de l'HPE au Havre ? « Un changement de dernière minute, ça m'embêterait... »

Suzelle Gaube

7-9 minutes

Depuis plusieurs semaines, le bruit court que la maternité de l'hôpital privé de l'estuaire (HPE) au Havre va fermer ses portes dans le courant de l'année 2026. Selon Ici Normandie, la décision d'une fermeture ou non pourrait tomber fin avril 2026. Qu'en est-il ?



La maternité de l'Hôpital privé de l'Estuaire (HPE) au Havre pourrait fermer ses portes. La décision du groupe Ramsay Santé, auquel appartient l'HPE, ne serait pas encore prise. - Suzelle Gaube/Paris Normandie



Publié: 9 Avril 2026 à 18h01 Temps de lecture: 5 min

Sur le parking de l'[Hôpital privé de l'estuaire](#) (HPE) au Havre, mercredi 8 avril 2026 en fin de matinée, Émeline, 23 ans, sort d'une consultation avec la sage-femme. De la probable fermeture de la maternité de l'HPE appartenant au groupe Ramsay Santé, elle est déjà au courant. « *Mon conjoint m'en a justement parlé hier parce qu'il l'a appris dans les médias. Mais ma sage-femme ne m'en a pas parlé, et j'avoue ne pas lui avoir posé la question aujourd'hui...* »

« J'espère quand même y accoucher »

Émeline espère tout de même accoucher à l'HPE en juin 2026, elle qui a choisi ce site parce que sa belle-famille habite à proximité. Ce qui la rassure, c'est qu'a priori, les futures mères inscrites à la maternité de l'HPE devraient pouvoir y être admises, comme l'indique l'HPE dans un communiqué. « *J'espère quand même y accoucher, parce que contrairement à Monod, les visites – sans compter le conjoint – sont autorisées* », ajoute la jeune femme.

« La sage-femme nous a prévenus. »

Axelle et Clément, futurs parents de 28 et 29 ans, ont aussi eu écho de cette probabilité de fermeture : « *À l'HPE, la sage-femme nous a prévenus il y a une quinzaine de jours de cette possibilité. Ce serait dommage. On a choisi l'HPE parce que ma belle-sœur y a accouché et qu'elle en a eu une bonne expérience. Il y a un bel écosystème où les professionnels de santé peuvent échanger sur une même patiente. On se sent plus en confiance. Un changement de dernière minute, ça m'embêterait* », ne cache pas Axelle, dont l'accouchement est prévu courant mai 2026. Cette hypothèse de fermeture, Clément dit la comprendre : « *Il faut que ça soit rentable. Ça reste un institut privé.* »

Une chute de plus de cent naissances entre 2022 et 2023

La rentabilité est probablement le problème principal, dans le contexte

d'une baisse de natalité au niveau national. Selon Ici Normandie qui révèle l'information, la maternité privée a enregistré 580 naissances [en 2025](#). Une diminution conséquente comparée aux années précédentes. Entre 2023 et 2024, [les chiffres s'étaient stabilisés autour de 654 et 653 naissances](#), comme le décrivait à l'époque Claire Saunier, sage-femme, responsable d'unité de soins à l'HPE. « *On avait connu une chute de plus de cent naissances d'un coup entre 2022 et 2023, ce qui était une première depuis 2017* », commentait-elle début 2025. La stabilité de 2024 n'est plus.

Au sein du service dans lequel nous nous sommes rendus, c'est « *motus et bouche cousue* » comme nous a fait signe un membre du personnel, avant de glisser qu'il « *ne fallait pas croire aux rumeurs* ». Sans tarder, le directeur général de l'HPE s'est déplacé pour indiquer que « *la direction [communiquait] par mail* » et qu'il serait de bon ton de partir.

« Un contexte marqué par une baisse de la natalité »

La direction de l'HPE a en effet diffusé un simple communiqué, malgré de nombreuses questions posées par Paris Normandie. La maternité va-t-elle vraiment fermer ? Quid du personnel qui y travaille si la maternité ferme ses portes ? Combien faudrait-il de naissances pour que la maternité soit « rentable » ? L'HPE évoque seulement « *un contexte marqué par une baisse de la natalité, comme de nombreuses maternités en France.* » Elle poursuit : « *Dans ce cadre, la pénurie de ressources médicales peut susciter des interrogations légitimes.* » Elle veut « *rassurer les mamans déjà inscrites, ainsi que celles dont l'accouchement est proche ou prévu. Les équipes sont pleinement mobilisées et prêtes à les accueillir, pour leur préparation comme pour leur accouchement.* » Quid de l'avenir ?

{ « À Monod, on n'est pas prêts. »

Dominique Bourguignon, Représentante du personnel Sud Info au GHH

Si la maternité de l'HPE ferme vraiment ses portes, l'hôpital Monod devra nécessairement prendre le relais pour absorber, on l'imagine, une grande

partie des demandes d'accouchement des futures mamans.

Contactée par Paris Normandie, la direction du Groupe hospitalier du Havre (GHH) « *n'a pas d'information et ne souhaite pas faire de commentaire à ce sujet* ». C'est pourtant un sujet pour le GHH qui a vu [2 790 enfants](#) naître à la maternité de l'hôpital Monod en 2025.

C'est aussi un lot d'interrogations pour les syndicats du GHH, comme Sud Santé par la voix de Dominique Bourguignon, représentante du personnel. « *On a demandé à la direction de nous en dire quelque chose le 2 avril 2026, lors du CSE. Et ils nous ont dit qu'ils n'avaient aucune information à ce sujet. S'il y a fermeture de la maternité, les gens vont se reporter sur la nôtre. C'est 600 et quelques naissances qui vont devoir arriver chez nous : on n'est pas prêts en termes de nombre de personnels, de surface et de budgets. (...) Si on doit absorber cet afflux de futures mamans en quelques mois, ça va être épique. Si c'est dans deux ans, il y a le temps de s'organiser.* » Si vraiment le projet se dessine, « *le directeur nous a dit qu'il réunirait une instance exceptionnelle pour nous en avertir* ».

Un futur pôle de gynécologie obstétrique

Dans le même temps, à l'initiative de médecins exerçant à l'HPE en libéral qui « *assurent les astreintes, les accouchements, la chirurgie* », [un pôle de gynécologie obstétrique ouvrira en septembre 2026](#) sur le site de l'HPE « *pour attirer de jeunes médecins* ». En septembre 2025, l'un des professionnels à cette initiative, le Dr Evine Dugardin, nous précisait : « *Si on ne trouve pas un autre gynécologue, il y aura de quoi s'inquiéter de la pérennité de la maternité* ».

Lire aussi

[Manéglise. Courses des Lionnes 2026, pensez aux inscriptions !](#)

[Le Havre et sa région. Que faire avec les enfants durant la première semaine des vacances ?](#)

[Quel avenir pour la maternité de l'HPE, ferries annulés, Arouna](#)

Médecins, pédiatres, kinés... Dans ce quartier de Rouen, un nouveau pôle de santé vient d'ouvrir

Yann Rivallan

5-6 minutes

Depuis le 30 mars 2026, un nouveau pôle de santé a ouvert ses portes dans le quartier Luciline de Rouen. Il regroupe 20 professionnels de santé, qui prennent de nouveaux patients.

Sur le même thème

[Médecins](#)

[Santé](#)



Depuis le 30 mars 2026, un nouveau pôle santé à ouvert ses portes dans le quartier Luciline. Une vingtaine de professionnels, dont une partie figure sur cette photo, s'y sont installés. (©Photo transmise par le pôle

santé)

Par [Yann Rivallan](#) Publié le 9 avr. 2026 à 18h12

À peine ouvert, il attire déjà de nombreux patients. Dans le **quartier Luciline** de [Rouen](#), à deux pas du centre commercial des [Docks 76](#), un **nouveau pôle de santé** a ouvert ses portes le 30 mars 2026. Baptisé sobrement le pôle santé Luciline, il rassemble **20 professionnels** exerçant dans plusieurs spécialités. On y retrouve, entre autres, des **médecins généralistes**, des **kinés**, des **pédiatres** ou encore un **ophtalmologue**.

Une prise de rendez-vous différente pour chaque professionnel

Ce nouveau lieu d'accueil est le fruit de « deux ans de projet », indique le kinésithérapeute Simon Joudou, porteur de projet de ce pôle santé. Ici, les 20 professionnels sont tous « libéraux », note-t-il.

Et chacun fonctionne à sa manière. Ici, pas d'accueil physique ou de secrétariat téléphonique. Tous les professionnels présents ont **leur mode de pris de rendez-vous**. Certains sont sur les plateformes en ligne comme Doctolib, d'autres privilégient le téléphone.

Chaque professionnel peut être facilement retrouvé en ligne. Mais d'ici peu, des plaques professionnelles devraient être apposées à l'entrée pour indiquer la manière de contacter les praticiens. Le pôle dispose également de salles d'attente.

Luciline « manquait de professionnels de santé »

Cette installation part d'un « constat », selon Simon Joudou. Que ce quartier « **manquait de plusieurs professionnels de santé** ». Ce n'est évidemment pas le seul mais le kinésithérapeute installé depuis plusieurs années à quelques mètres de là, regrettait la faible présence de praticiens. Même si quelques-uns s'étaient installés ici par le passé, notamment une dentiste et une orthodontiste (récemment [suspendue par l'ARS](#)).

Pourtant, ce jeune quartier d'un peu plus de 10 ans, est situé à un **emplacement stratégique**. Le pôle santé attire les habitants de Luciline, mais aussi des quartiers limitrophes comme celui de la Préfecture ou le nouveau quartier Flaubert, sur la rive gauche.

On a aussi des patients qui viennent de Mont-Saint-Aignan ou de Canteleu, par exemple.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Bien desservi par les transports en commun et les pistes cyclables, le quartier dispose aussi de grands parkings à proximité avec la présence des Docks 76 et du Kindarena. Une aubaine pour des habitants de communes de l'agglomération qui passent près du quartier sur le chemin du travail.

Ils prennent de nouveaux patients

Aujourd'hui, « un tiers des professionnels sont en création », explique Simon Joudou. C'est le cas, par exemple, de la médecin généraliste Margaux Fournier, qui indique qu'elle **prend de nouveaux patients**. Mais même ceux déjà installés depuis plusieurs années peuvent aussi prendre de nouveaux patients. À noter que certains professionnels travaillent à temps partiel au pôle de santé et ne sont donc présents que quelques jours par semaine.

Voici la liste des professionnels présents :

- **Kinés** : Simon Joudou, Mylène Lamétrie, Juliette Carrez, Mylène Dujardin
- **Psychomotricienne** : Julie Losson
- **Sage-femme** : Eléa Mirguet
- **Infirmiers** : Lorrie Lefrançois et Charles Eric Bodin
- **Orthophoniste** : Hermine Villalard

- **Pédicure-podologue** : Maxime Martin
- **Orthoptiste** : Audrey Donnio
- **Ophtalmologue** : François Fontaine
- **Psychologues** : Marie Oisel et Delphine Lodovici
- **Psychiatre** : Dr Aurore Liogier
- **Pédiatres** : Dr Anne Vincent et Dr Joffrey Vanhabost
- **Médecins généralistes** : Dr Aubane Pasqué et Dr Margaux Fournier
- **Diététicien** : Yvann Tinet

Avec l'ensemble des cabinets occupés, ce nouveau pôle est aussi le moyen pour ces professionnels libéraux de **ne pas travailler seuls**. « Ça nous permet aussi d'avoir des échanges. C'est un projet qui change et où on a pu créer une bonne ambiance entre tous les professionnels », remarque le kinésithérapeute.

Infos pratiques

Pôle santé Luciline, 4 Rue Charlotte Perriand à Rouen. Accessible sur rendez-vous préalable avec l'un des 20 professionnels de santé.

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Cancer du côlon : une opération de prévention et de dépistage au Groupe hospitalier du Havre

Anne-Sophie Duval

3-4 minutes

Pour sensibiliser à la prévention et au dépistage du cancer colorectal, le Groupe hospitalier du Havre accueille le « Côlon Tour » vendredi 10 avril 2026, à l'hôpital Jacques Monod, à Montivilliers.



Une structure gonflable en forme de côlon géant sera installée dans le hall nord de l'hôpital Monod à Montivilliers, vendredi 10 avril 2026. - Photo d'illustration Ligue contre le cancer



Par Anne-Sophie Duval

Publié: 9 Avril 2026 à 09h06 Temps de lecture: 1 min

Le cancer colorectal, ou cancer du côlon et du rectum, est l'un des plus fréquents en France. D'après l'Institut national du cancer, il touche chaque année plus de 47 500 personnes et cause près de 17 000 décès. Dans plus de 80 % des cas, il provient d'une tumeur bénigne qui évolue lentement et finit par devenir cancéreuse.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Afin de parler prévention et d'échanger sur l'importance du dépistage, le Groupe hospitalier du Havre accueille le « Côlon Tour » vendredi 10 avril 2026, de 10 h à 17 h, dans le hall nord de l'hôpital Jacques Monod, à [Montivilliers](#).

Un colon géant

Grâce à une structure gonflable en forme de côlon géant, il sera possible d'explorer l'intérieur d'un colon et de découvrir comment repérer les lésions. Les équipes médicales et paramédicales (hépatogastro, endoscopie, chirurgie digestive), en partenariat avec la [Ligue Contre le Cancer](#) et Onco-Normandie, seront là pour donner des explications et répondre aux questions.

Lire aussi

[Manéglise. Courses des Lionnes 2026, pensez aux inscriptions !](#)

[Le Havre et sa région. Que faire avec les enfants durant la première semaine des vacances ?](#)

[Quel avenir pour la maternité de l'HPE, ferries annulés, Arouna Sangante... le point actu à 20 h](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre \(Seine-Maritime\)](#) [Montivilliers \(Seine-Maritime\)](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

Toujours un mouvement de protestation contre la fermeture d'une classe à l'école Richard-Simon de Dieppe

Loïc Potier

~2 minutes

Les parents d'élèves restent mobilisés face à la possible suppression d'une des six classes de l'école Richard-Simon, située en plein cœur de Dieppe. Ce jeudi 9 avril 2026, la mobilisation des parents d'élèves se fait en deux temps. À la rentrée matinale des écoliers, ils se sont rassemblés devant l'école avec pancartes à l'appui. Dans l'après-midi, il est prévu un sit-in dans la cour de l'école à partir de 16 h 30.

Un effectif évolutif



Élèves et parents ont marqué le coup jeudi à la sortie de la classe afin de sauver les postes de l'école Richard-Simon. - Photo LP/Paris Normandie

« L'école compte 128 élèves. À ce jour, nous avons 114 inscrits pour la rentrée prochaine, mais ce chiffre est évolutif. » constate le collectif de parents d'élèves. « C'est une école du centre-ville de Dieppe et les

inscriptions sont souvent tardives. Nous sommes près du centre hospitalier et d'ici peu une soixantaine de logements sur le site de la Biomarine, près de la maison des sports va être habité. Il faut aussi prendre en compte le chantier EPR 2 qui monte en puissance. Cela va attirer de nouvelles familles dans Dieppe. » Dans l'attente de la décision de la DASEN, les parents d'élèves restent mobilisés pour conserver les six classes de l'école dieppoise.

« Une spécificité précieuse » : près de Rouen, une classe menacée dans cette école aux 19 nationalités

Blaise Diagne

5-6 minutes

Dans le quartier du Château Blanc, à Saint-Étienne-du-Rouvray, l'école maternelle Robespierre est sous le coup d'une possible fermeture de classe pour la rentrée 2026-2027. Une opération école morte s'est déroulée, jeudi 9 avril 2026, dans cet établissement comptant des élèves issus de 19 nationalités.



Opération école morte ce jeudi 9 avril 2026 devant la maternelle Robespierre au Château Blanc. - Paris Normandie



Par *Blaise Diagne*

L'école maternelle Maximilien-Robespierre située dans le quartier du Château Blanc à [Saint-Étienne-du-Rouvray](#) accueille pour cette année scolaire 2025-2026 89 élèves répartis au sein de six classes : une TPS (très petite section, pour les deux ans et plus), une petite section, deux moyennes sections et deux grandes sections en version classes dédoublées à 11 et 13 élèves, classement en REP+ (réseau d'éducation prioritaire plus) oblige.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Un poste d'enseignant (et donc une classe) est menacé pour la rentrée prochaine, les parents d'élèves élues Chafika Alilat et Madjiba Souad l'ont appris en ce début de mois d'avril 2026.

En réaction, une opération école morte a été montée ce jeudi 9 avril 2026 au matin, à quelques jours des vacances scolaires de printemps. En parallèle, la Ville, soutien du mouvement, plaide la cause de son établissement auprès du rectorat.

« On n'a pas eu de classe à plus de 20 élèves depuis longtemps, rappellent deux mamans. Si on perd une classe, ils seront au moins 24 par classe au lieu de 17-18 actuellement. » Les fermetures annoncées par l'Éducation nationale se basent habituellement sur des projections d'élèves inscrits pour la rentrée prochaine. Or, celles-ci se situeraient *« entre 90 et 94 inscrits, sans compter les élèves qui arrivent en cours d'année – 7 sur celle en cours »*, d'après les parents et élus présents.

19 nationalités à l'école

Très peu d'élèves – un, annonce la direction – sont en classe, preuve de l'adhésion des autres parents au mouvement. Sur la grille de l'école, des pancartes dénoncent la situation. L'une d'entre elles, « Non à la fermeture », est écrite en arabe. *« On devait en faire une en turc mais on n'a pas eu le temps »*, glisse Chafika Alilat, la représentante des parents d'élèves.

« C'est un établissement avec une spécificité sociologique précieuse, appuie David Fontaine, l'adjoint aux affaires scolaires. *On y accueille des*

familles syriennes, ukrainiennes, afghanes, iraniennes... » 19

nationalités y cohabitaient l'an passé. « C'est la richesse de ce quartier, et c'est important de préserver ça. »

Fixés dans la journée

À Saint-Étienne-du-Rouvray, les écoles élémentaires Jean-Macé et Joliot-Curie et la maternelle Pauline-Kergomard sont également concernées par une potentielle fermeture de classe. Une ouverture est annoncée dans le même temps à l'école élémentaire Victor-Duruy. Les choix de la carte scolaire doivent être entérinés lors de la réunion du conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) tenue ce jeudi 9 avril 2026.

Lire aussi



À Elbeuf, la mэрule met en péril le chantier de la synagogue classée, les devis explosent



Au Tréport, la mobilisation des parents ne faiblit pas contre la fermeture de classe

De notre correspondant Philippe Fortune

~4 minutes

Une opération école morte était organisée ce jeudi 9 avril par les parents d'élèves de l'école LDM au Tréport. Ils protestent contre la fermeture d'une classe.



Ce père de famille était devant l'école ce matin, avec une pancarte résumant l'inquiétude que suscite cette fermeture de classe. Elle entraînerait la suppression de deux postes. - Photo Philippe Fortune

Publié: 9 Avril 2026 à 16h17 Temps de lecture: 1 min

Ce jeudi 9 avril, la mobilisation se poursuit devant l'école LDM. Après une [première action](#) lancée mardi 7 avril, les parents d'élèves organisent une opération « école morte » contre la fermeture annoncée d'une classe à la rentrée 2026-2027. Selon eux, seuls une petite cinquantaine d'élèves seraient présents sur les 211 inscrits.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Le mouvement va se renforcer dans l'après-midi, à 16 h 30, les manifestants faisant signer leur pétition aux passants. Ils estiment que cette mesure aura des conséquences directes sur les conditions d'apprentissage, avec des classes plus chargées et un suivi individualisé plus difficile.

« Nos enfants ne sont pas des numéros »

Sur les pancartes, le message reste sans équivoque : « *Nos enfants ne sont pas des numéros. Nos classes ne sont pas des variables d'ajustement. Notre école mérite des moyens, pas des suppressions.* »

La carte scolaire définitive devrait être dévoilée dans la soirée ou demain, vendredi 10 avril.

Lire aussi



[On fait quoi ce week-end à Dieppe, dans sa région et en pays de Bray ?](#)

« Je suis à bout » : près de Rouen, elle galère à offrir une scolarité normale à son fils trisomique

Yann Rivallan

6-8 minutes

Maman d'un jeune garçon trisomique, Mélanie peine à lui offrir une scolarité normale, près de Rouen. Estimant qu'elle « ne demande pas la lune », elle revient sur ses difficultés.

Sur le même thème

[Education](#)

[Handicap](#)

Article réservé aux abonnés



Depuis plusieurs mois, Mélanie bataille pour offrir une scolarité normale à son fils Wassim, atteint de trisomie 21. Elle raconte ses difficultés.

Par [Yann Rivallan](#) Publié le 10 avr. 2026 à 8h12

Mélanie est arrivée à saturation. Cette maman résidant à Malaunay, près de [Rouen](#), peine à offrir **une scolarité décente** à Wassim, son fils de 3 ans et demi atteint de **la trisomie 21**. « Je suis à bout, lâche-t-elle. Je vais péter un câble. » Car depuis la naissance de son fils, elle se démène pour lui offrir un bel avenir. Mais le chemin est souvent **semé d'embûches**.

Un début de scolarité compliqué

Depuis septembre 2025, le petit garçon est entré en **petite section de maternelle** à l'école Jean Picard Ledoux du Houlme. Malgré une bonne année d'anticipation pour préparer l'entrée de son fils à l'école, la situation est aujourd'hui « très compliquée », regrette la mère de famille.

Le premier point noir relevé, c'est **le temps de présence** de Wassim à l'école. À l'évidence, le retard de développement physique et mental de la trisomie 21 ne lui permet pas encore d'aller à l'école toute la journée. Mais pour le moment, « il est pris **1h30 par jour** », expose Mélanie. Ce qui est trop peu pour la maman. Elle estime que son fils pourrait aller au moins « une matinée par jour à l'école ».

Mais cette possibilité serait rendue impossible par le temps de présence de l'AESH, une accompagnante des élèves en situation de handicap. Cette personne qui vient aider Wassim au quotidien pour l'aider à suivre les activités et à s'intégrer est aujourd'hui « mutualisée », raconte Mélanie.

Alors qu'elle avait demandé « une aide individualisée », pour permettre au petit garçon trisomique d'avoir un peu plus de temps à l'école. Résultat : il ne peut **pas participer aux récréations**, ni aux anniversaires organisés ponctuellement à l'école. De bonnes occasions de « se sociabiliser », pense la mère de famille.

« On vote des lois qui ne sont pas respectées »

Pour tenter d'allouer plus de temps de présence à l'AESH de son fils, Mélanie a fait appel de la décision rendue par la MDPH, la maison du Handicap de la Seine-Maritime — qui octroie les aides humaines comme l'AESH —, au mois d'août 2025.

(Mais ça fait 8 mois que j'attends.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Pourtant, « le délai légal de réponse est de deux mois », gronde la mère de famille. « On vote des lois qui ne sont pas respectées. » Las d'attendre, elle a engagé **une procédure judiciaire** pour tenter d'obtenir cette aide individuelle plus rapidement. Son audience devrait se tenir dans les prochaines semaines.

Une situation difficile avec la maîtresse

Toutefois, le problème ne se cantonne pas qu'à l'AESH. Selon Mélanie, les échanges avec la maîtresse de Wassim sont aussi très compliqués : « J'ai l'impression qu'elle n'en veut pas. Elle m'a clairement dit que **je devrais le mettre en IME** [un Institut Médico-Éducatif, un établissement réservé aux enfants ou adolescents atteints d'un handicap]. »

Pourtant, comme le rappelle Mélanie, la référente handicap qui suit la situation de son fils avec attention a recommandé une scolarisation dite « classique ». Car malgré son retard de développement, Wassim est en capacité de s'intégrer.

(C'est un petit garçon très speed mais aussi très joyeux. Il est vivant et plein d'amour.

Il n'a appris à marcher qu'en septembre et a encore du mal à parler. Il a aussi « un déficit d'attention », note sa mère. Mais il est capable d'énormes progrès s'il est correctement accompagné, pense sa mère.

« Je ne demande pas la lune »

Entre novembre 2025 et la mi-mars 2026, l'institutrice de Wassim a été remplacée. Et, même s'il « évoluait à son rythme », le petit garçon aurait fait « de gros progrès », salués par sa maîtresse remplaçante, assure Mélanie.

« Il était sur la bonne voie, assure-t-elle. Depuis, c'est catastrophique... » La mère de famille assure même avoir **envisagé de « déménager »** pour améliorer la situation. Mais elle ne veut pas se laisser abattre. « Je pense que je ne demande pas la lune. »

L'Académie de Normandie veut rassurer

Contactés par nos soins, les services de l'Éducation Nationale **veulent rassurer**. Par mail, l'Académie de Normandie indique suivre « cette situation avec la plus grande attention et une pleine conscience des enjeux pour cet enfant et sa famille ».

Concernant le temps de présence de Wassim à l'école, l'Académie indique qu'il s'agit « d'une adaptation indispensable pour respecter son rythme. L'enfant présente en effet une grande fatigabilité et des besoins d'accompagnement constants. L'objectif de l'équipe éducative n'est **en aucun cas de freiner son inclusion**, mais bien de la sécuriser. Le cadre actuel, très structuré, lui permet d'ailleurs de progresser à son propre rythme. De nombreuses adaptations pédagogiques (temps fractionnés, supports sensoriels, accompagnement humain) sont mises en œuvre quotidiennement par l'enseignante et l'AESH mutualisée qui l'accompagne ».

Enfin, l'Académie précise que « les services académiques étudient les possibilités d'extension progressive du temps de présence [de l'aide humaine], sous réserve que cet étayage indispensable puisse être garanti ». En d'autres termes, il est envisagé **d'augmenter progressivement le temps de présence** à l'école du jeune atteint de trisomie 21 si cela semble possible.

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori

Pourquoi un rassemblement de la CGT est prévu ce samedi à Dieppe

Maxime Cartier

~3 minutes

Rendez-vous est donné à la place du Puits-Salé, samedi 11 avril 2026, à 18 h. L'union locale de la CGT organise un rassemblement pour soutenir la population de Cuba.

Sur le même thème

[Donald Trump](#)

[Syndicats](#)



La CGT de Dieppe (Seine-Maritime) organise un rassemblement pour soutenir le peuple cubain au départ de la place du Puits-Salé samedi 11 avril 2026. ©Archives

Par [Maxime Cartier](#) Publié le 9 avr. 2026 à 10h01

En ces temps d'instabilités géopolitiques, plusieurs nations font l'actualité ces dernières semaines, à l'image des **États-Unis** et plus particulièrement de son président, **Donald Trump**. Après le Venezuela et l'Iran, selon l'union locale de la CGT de [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#), le chef d'État a ciblé un autre pays : **Cuba**.

Les 11 et 12 avril 2026, des mobilisations internationales en soutien du peuple cubain sont organisées.

Une levée immédiate du « blocus » demandée

À Dieppe, un rassemblement aura lieu ce samedi 11 avril, à 18 h, place du Puits-Salé. Depuis le retour à la présidence de Donald Trump, les relations entre son pays et Cuba se sont dégradées.

Les États-Unis ont bloqué les importations pétrolières vers Cuba, asphyxiant par conséquent son économie.

« Désormais, tout manque, y compris les produits alimentaires, rappelle l'union locale de la CGT. La Maison Blanche est passée de l'état de blocus à un véritable état de siège dont l'objectif est clair : littéralement affamer la population. »

Vidéos : en ce moment sur Actu

La CGT dénonce ainsi les agissements des États-Unis et exige une levée immédiate du « blocus ». Elle craint aussi que les États-Unis ciblent d'autres pays après Cuba.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Pour rappel, durant le Covid-19, Cuba avait envoyé près de 2 000 médecins et infirmiers dans 23 pays dont certains en France.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

« Des centaines d'enfants concernés » : une étude fait la lumière sur un réseau d'adoption illicite à Rouen

Matéo Lhernault

8–10 minutes

Un chercheur a publié en mars dernier une étude faisant la lumière sur les Berceaux de Rouen, une association pratiquant des adoptions illicites pendant 30 ans, en toute impunité.

Sur le même thème

[Enfants](#)

Article réservé aux abonnés



Réseau majeur d'adoption illicite en France, une étude vient d'être publiée sur les Berceaux de Rouen. (©Ralph More pour Life, 1946)

Ils sont probablement des centaines à avoir commencé leur vie au 10 boulevard de Verdun, entre les années **1940** et **1970** à [Rouen](#), sans le savoir. C'est en tout cas ce que suggère l'[étude du professeur d'histoire à l'université d'Angers Yves Dénéchère](#), *Les Berceaux de Rouen dans toutes leurs œuvres*, dans le cadre du programme de recherche Adoptrisk sur les adoptions illégales d'enfants étrangers et de mineurs nés sur le sol français.

Un crime au Paradis ?

Encore en pleine guerre, c'est en **1941** qu' **Edith Paradis** ouvre sa pouponnière, destinée aux nourrissons, « en particulier les nourrissons de mères mises dans l'impossibilité de s'occuper de leurs enfants », selon le statut officiel de l'association. Pour le chercheur, les motivations de madame Paradis étaient tout à fait louables : « Elle voulait sans doute donner une vie bonne à des enfants autrement placés aux services sociaux, ce qui est moralement acceptable. Le problème, c'est qu'Edith Paradis a fait fi de toutes les règles de l'adoption. Les Berceaux de Rouen n'ont d'ailleurs jamais été autorisés comme œuvre d'adoption ». De fait, l'organisation était enregistrée comme association de loi 1901.

{C'était un système de supposition d'enfants, qui était déjà un crime à l'époque.

Des intentions morales a priori nobles, mais des agissements qui virent souvent au délit, **voire au crime**. Selon Yves Dénéchère, en contact avec des personnes passées par Les Berceaux, Edith Paradis avait sa méthode pour placer des enfants dans les familles sans passer par les procédés légaux. En recevant les enfants non reconnus depuis la maternité, elle proposait aux familles adoptantes un enfant à aller reconnaître en mairie. « C'était un système de suppositions d'enfants [le fait d'attribuer un enfant à une mère qui n'est pas la sienne, ndlr] , ce qui était un crime à l'époque », résume le professeur d'université.

Si Edith Paradis s'occupait de placer les enfants une fois nés, elle n'était pas la seule figure des Berceaux de Rouen puisque Maurice Paradis,

docteur et mari d'Edith, s'occupait quant à lui d'[accoucher les femmes sous X](#) (dans l'anonymat).

Pour Yves Dénéchère, Les Berceaux de Rouen étaient une organisation massive de l'adoption illicite. « **Les bébés passés par Les Berceaux de Rouen se comptent par centaines** », estime le chercheur.

La protection des notables

Les services sociaux de l'époque étaient loin d'ignorer l'activité des berceaux de Rouen. Bien au contraire, le professeur d'université fait savoir : « Les Berceaux étaient très surveillés par l'assistance publique, devenue plus tard l'ASE (aide sociale à l'enfance). Pourtant, aucune décision n'a été prise contre les Paradis. **Ils n'ont jamais été inquiétés** par les institutions ». Et la raison de ce silence des autorités vient du fait, toujours selon le chercheur, d'une protection des « notables ». Yves Dénéchère rend compte : « Elle a su tisser un réseau entre les maires successifs, des préfets, avocats et associations. Sans oublier les maternités. »

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

C'est finalement en 1971, après **30 années d'existence** et « une énième remontrance des services sociaux » que Les Berceaux de Rouen ont fermé leurs portes. La raison principale de leur fermeture tient plus de l'âge avancé d'Edith Paradis, **77 ans** à cette époque, que de la décision des autorités. Aujourd'hui décédée, Edith Paradis n'a jamais été condamnée.





Edith Paradis, présidente des Berceaux de Rouen. (©Ralph More pour Life, 1946)

Et si la lumière sur l'histoire des Berceaux de Rouen n'arrive qu'aujourd'hui, plus de 55 ans après la fermeture de l'association, c'est que les archives de l'organisation ont été soigneusement détruites. L'universitaire s'est tourné vers les archives départementales et municipales pour mener ses recherches, sans oublier les mentions de la structure dans la presse et les témoignages de personnes issues des Berceaux.

Un trafic d'enfant ?

Pour les personnes adoptées issues des berceaux de Rouen, la vie peut ressembler à une longue enquête pour retrouver leurs origines. C'est notamment le cas de Liliane Greig, qui a contacté *76actu*. Née en **1953**, Liliane n'a retrouvé sa mère biologique qu'en **2020**, toujours vivante mais atteinte de la maladie d'Alzheimer. Avec sa famille adoptive, son adoption était un tabou pesant : « Mes parents m'ont dit à l'âge de 13 ans que j'étais adoptée. Je n'ai plus jamais abordé ce sujet avec eux. », témoigne celle qui a fait carrière chez un constructeur automobile français.

「J'ai été vendue

Ce n'est qu'à l'orée du 21^e siècle, alors que ses parents adoptifs décèdent à 5 semaines d'écart, que Liliane entame la recherche de ses racines. Dans la maison de ses parents, elle retrouve des documents essentiels : son acte de naissance intégral, et un bon de **30 000 francs**, daté de 1953 (le jour même où son père adoptif l'a reconnue en mairie), adressé à Edith Paradis et « pas aux Berceaux de Rouen », retient

Liliane. Si les documents sont une première piste solide en quête de ses origines, le monde semble s'effondrer autour d'elle : « J'ai été vendue », lâche-t-elle aujourd'hui.

Quand elle évoque son histoire, Liliane ne parle pas d' « adoption illégale », mais bien de **trafic d'enfant**. « J'ai été cédée par Edith Paradis à une famille contre une somme d'argent », relate t-elle. Elle n'a pourtant jamais entamé de procédure judiciaire, expliquant : « Quand j'entame mes recherches, les Paradis sont morts depuis longtemps et il aurait fallu que j'entame une procédure contre l'Etat. Ce qui était important pour moi, c'était de retrouver mes origines, pas d'entrer dans un marathon judiciaire. ».

« Une vie sans racine »

La justice, elle l'a trouvée autrement : « Le fait qu'il y ait des études publiées aujourd'hui sur Les berceaux de Rouen, c'est une forme de reconnaissance pour moi », rapporte Liliane Greig. Mais avant cette délivrance, une vie sans origines contient son lot de souffrances. « Ça commence à l'école quand on vous demande 'Quel métier faisait ton grand-père ?', quand on a des enfants, ils posent toujours des questions pour savoir où sont leurs grands-parents. Le plus dur, c'est la sensation de n'avoir aucune prise sur une question pourtant essentielle pour chaque individu », retrace Liliane. D'un point de vue sanitaire, d'autres problématiques font surface : « Les personnes nées sous X n'ont **pas accès à leurs antécédents médicaux**, ce qui peut engendrer des conséquences très graves ».

Si elle a pu retrouver ses origines, Liliane Greig n'a pas oublié le chemin parcouru. En janvier 2025 elle a publié son livre *Ma Vie sans racines*, le journal de bord de ces longues années d'enquête à la recherche de ses géniteurs : « Je voulais que d'autres personnes à la recherche de leurs origines puissent avoir une méthode, une idée des démarches à engager », déclare enfin Liliane Greig. Comme elle, ils sont nombreux à enquêter sur leurs racines. Nombreux aussi ont commencé leur vie aux Berceaux de Rouen.

Suivez l'actualité de Rouen sur notre chaîne WhatsApp et sur notre compte TikTok

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Près de Rouen. Victime de l'incendie de son domicile, il fait une grève de la faim devant les locaux de son assureur

Julie Hervieux

3-4 minutes

Sébastien Menant, Varenguevillais, a débuté une grève de la faim le 30 mars dernier devant l'agence AXA à Maromme. [Son domicile a pris feu en janvier 2025](#). Les travaux, estimés pour une durée de 13 mois, ne sont pas terminés et le relogement de la famille se termine ce samedi 11 avril.

Un sinistre sans victime mais avec beaucoup de dégâts

"AXA, incendie, une famille sans toit", "AXA Grève de la faim", peut-on lire sur l'abri de fortune de Sébastien Menant qui ne s'est pas alimenté depuis plusieurs jours. En janvier 2025, la petite famille et des invités sont à leur domicile à Saint-Pierre-de-Varengueville lorsqu'un incendie se déclare dans la nuit au rez-de-chaussée et se propage aux combles. Le sinistre n'a fait aucune victime mais, depuis, la famille se bat pour faire avancer le chantier.

Des devis modifiés et renvoyés

"Au départ, un expert a été mandaté par AXA et un par moi. On m'a dit de faire rapidement des devis, notamment pour la cheminée qui menaçait de s'écrouler sur la route. Le premier devis envoyé pour la cheminée était de 3 000 et quelques euros, on m'a dit que c'était trop cher, que les entreprises se gavent sur le dos des assurances", explique-t-il. L'expert d'AXA a de son côté fait appel à une autre entreprise. "Elle a fait un devis

à plus de 4 000 euros et on me dit que mon entreprise est trop chère ? Cherchez l'erreur...", souffle-t-il. Et c'est ainsi pour chaque partie des travaux à réaliser. Les devis envoyés à l'assurance sont constamment renvoyés à l'assuré avec des modifications de tarification pour réduire le coût final. *"Les travaux ont débuté en septembre 2025, AXA fait tout traîner. En plus, dans mon contrat, j'ai 24 mois de relogement assurés et non 13",* argumente celui qui a pris possession d'un bout de trottoir marommais. *"Ça commence à être difficile mais je tiens bon. AXA m'a ajouté deux mois aux treize premiers, là je demande trois mois supplémentaires jusqu'à la fin du chantier prévue en juillet. On serait donc à 18 mois sur 24."*

70% du montant déjà versés

De son côté, AXA explique que les deux experts mandatés se sont mis d'accord dès le début pour un relogement de treize mois et une indemnité de travaux estimée à 580 000 euros. *"La perte d'usage, estimée par les deux experts à une durée de 13 mois, a déjà été étendue à 15 mois du fait du retard pris par les travaux (soit jusqu'au 11 avril 2026). L'équivalent de 13 mois a déjà été versé à notre client afin qu'il puisse se reloger avec sa famille pendant la période estimée des travaux. Les 2 mois restant seront versés dans les prochains jours."* En ce qui concerne les trois mois supplémentaires, AXA nous précise que la proposition a été soumise à Sébastien Menant cette semaine. *"Mon expert n'a eu aucun retour de leur part à son dernier mail envoyé cette semaine. Pour ma part, je songe à lever ma grève, pour ma santé, et à contacter un médiateur de l'assurance",* conclut-il ce mercredi 8 avril.

Rouen. Les avocats restent mobilisés contre le projet de loi Darmanin, qui vise à réformer la justice pénale

Nicolas Durand

3-4 minutes

"*L'heure est grave*", affirme M^e Franck Langlois, bâtonnier du barreau de Rouen. En robe, les avocats rouennais se sont réunis devant le palais de justice de la capitale normande, mercredi 8 avril. Depuis la semaine dernière, comme au Havre et dans 87% des barreaux français, ils ont entamé un mouvement de grève. Objectif : marquer le fort désaccord de la profession avec le projet de loi "SURE" du garde des Sceaux, Gérard Darmanin. Alors que ce texte est censé réformer la justice pénale et réduire les délais de traitement, les avocats y voient une remise en cause des droits fondamentaux de la défense.



Lundi 13 avril, une journée "Justice morte" est prévue. Tandis que le texte

sera présenté aux sénateurs, tous les avocats français sont invités à se rendre devant le palais du Luxembourg - Nicolas Durand

Une justice criminelle "à la va-vite"

Parmi les nombreuses mesures que contient ce projet de loi, le "plaider-coupable" en matière criminelle est très certainement celle qui fait le plus grincer des dents. La loi permettrait à un accusé de reconnaître les faits et d'accepter une peine proposée par le parquet, avant qu'elle ne soit validée par une cour d'assises réduite à trois magistrats. Les avocats dénoncent la suppression du débat public. *"On prive les victimes d'un procès au cours duquel témoins et experts peuvent s'exprimer, pointe M^e Franck Langlois. C'est assez choquant d'imaginer qu'on puisse négocier une peine pour la partie civile."* Pour le bâtonnier, Gérard Darmanin détricote *"une architecture qui est le fruit d'années de débats"*. Outre la mesure de "plaider-coupable", l'élargissement des pouvoirs des cours criminelles départementales avec moins de garanties en appel est prévu. Autre volet, la réduction des délais pour contester les procédures et l'autorisation du maintien en détention malgré des irrégularités : *"La particularité de ce texte, c'est qu'il mobilise aussi bien les victimes que les mis en cause."*

Une poursuite du mouvement

Du côté du barreau du Havre, les avocats se réunissaient en assemblée générale, jeudi 9 avril, afin de décider des suites du mouvement. L'issue ne faisait guère de doute, avec une poursuite de la grève prévisible.

Mercredi, au Havre, M^e Bastien Suzzi a pris la parole, épaulé par une quinzaine de confrères, tandis qu'ils demandaient le renvoi des cinq affaires devant être étudiées en comparution immédiate. Au nom du barreau, il a pointé une *"situation compliquée"* : *"Nous avons conscience que cela pénalise les justiciables, notamment ceux qui ne peuvent pas avoir d'avocat. Ce n'est pas une grève corporative, mais pour les libertés et les droits de la défense. (...) Nous refusons catégoriquement que des affaires criminelles soient jugées à la va-vite, sur un coin de table, sans*

débat contradictoire."

Une minute pour tout comprendre : pourquoi l'armateur Towt est placé en liquidation judiciaire ?

Romain Huynh

5-6 minutes

L'armateur Towt, pionnier havrais du transport maritime à la voile, est placé en liquidation judiciaire. Le Havre Paris Normandie vous explique, en vidéo, l'histoire et les difficultés de cette entreprise.



Par [Romain Huynh](#)

Publié: 9 Avril 2026 à 17h02 Temps de lecture: 1 min

L'armateur Towt, pionnier havrais du transport maritime à la voile, a été [placé en liquidation judiciaire](#) par le tribunal de commerce du Havre, vendredi 3 avril 2026. L'entreprise est basée au Havre depuis 2021 et compte 48 personnes, dont les emplois sont aujourd'hui fortement menacés.

Fondée par Diana Mesa et Guillaume Le Grand, l'entreprise ambitionnait de décarboner le transport maritime en employant exclusivement des cargos à voile. Une aventure qui s'est concrétisée par la mise à l'eau de deux navires, l'Artemis et [l'Anemos](#), qui traversent l'Atlantique pour transporter du café, du thé, du cacao et des vins et spiritueux.

En cause, le contexte international

Six autres cargos sont actuellement en construction au Vietnam. Une [dynamique de développement](#) qui n'a pas empêché le placement en

liquidation judiciaire de l'entreprise. Guillaume Le Grand explique les difficultés de Towt par la conjoncture internationale, et notamment par les droits de douane imposés par Donald Trump sur les produits français.

Le tribunal de commerce a acté une poursuite de l'activité jusqu'à mi-avril. De son côté, Guillaume Le Grand indique qu'il est « ouvert à toute proposition de repreneur ».

Lire aussi

[Manéglise. Courses des Lionnes 2026, pensez aux inscriptions !](#)

[Le Havre et sa région. Que faire avec les enfants durant la première semaine des vacances ?](#)

[Quel avenir pour la maternité de l'HPE, ferries annulés, Arouna Sangante... le point actu à 20 h](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



À 18 ans, il meurt à la suite d'un accident du travail à Sotteville-lès-Rouen : sa société condamnée

Cécile Frangne

6-7 minutes

La société Dialog comparait devant le tribunal correctionnel de Rouen, mercredi 8 avril 2026, pour homicide involontaire après la mort de l'un de ses employés sur son site de Sotteville-lès-Rouen.



Le site de la société est actuellement en vente. - Photo Paris Normandie



Par [Cécile Frangne](#)

Publié: 9 Avril 2026 à 18h25 Temps de lecture: 1 min

C'est un accident dramatique du travail survenu le 8 décembre 2020. Ce jour-là, le jeune Hugo M., 18 ans, salarié depuis quatre mois sur un site

logistique à [Sotteville-lès-Rouen](#), est chargé d'une opération de nettoyage d'un hangar. Alors qu'il transporte une palette à l'aide d'un chariot élévateur, il s'arrête et descend de l'engin à proximité de la benne dans laquelle il s'apprête à transposer son chargement.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

De dos, il ne peut voir le chariot élévateur continuer à avancer et l'une des fourches se prendre dans la capuche de son blouson, entraînant sa pendaison. Secouru par ses collègues et transporté au CHU de Rouen, il décédera huit jours plus tard des suites de cette strangulation.

Système de frein « défectueux »

Six ans plus tard, son employeur – la société Dialog – comparaissait devant le tribunal correctionnel de Rouen, mercredi 8 avril 2026, pour homicide involontaire dans le cadre du travail ainsi que pour divers manquements au Code du travail. Car le frein du chariot élévateur, relevé seulement d'un cran par le jeune homme le jour du drame, avait fait l'objet de plusieurs alertes de la part de la société Dekra, chargée du contrôle du matériel, en raison d'une course anormalement longue de la crémaillère pour l'enclencher.

Un « *système défectueux* » selon l'expertise judiciaire, que l'entreprise n'avait pas remplacé malgré des travaux de maintenance réalisés sur l'engin en novembre 2020, moins d'un mois avant l'accident.

« Comme tout accident, c'est une combinaison d'éléments, mais la non-régularisation du frein à main par l'entreprise en est l'élément déclencheur ».

Procureure de la République

« *Pourquoi avoir remplacé l'éclairage et le secteur marche avant/marche arrière, mais pas le frein ?* », demande la procureure au dirigeant de la société, pourtant destinataire de plusieurs mails de relance de la part de l'une des salariés du groupe concernant l'établissement d'un devis.

« *Je ne comprends pas* », se contente de souffler Tony Buhot, précisant que ses employés avaient pris « *la mauvaise habitude de n'enclencher*

qu'un cran du frein », ayant pour conséquence de désactiver l'alarme du chariot à l'arrêt.

Un simple « réglage »

« Quand on utilise un frein à main, on ne compte pas le nombre de crans. On le tire jusqu'à la résistance, peu importe que la course de la crémaillère soit courte ou longue », insiste l'avocat de la société, qui préfère parler d'un simple *« réglage »* plutôt que d'une défaillance de l'engin. Pour lui, la *« cause première de l'accident »* s'avère être le fait que le jeune homme *« avait stationné le chariot avec les fourches en hauteur »*, contrevenant ainsi à une *« règle simple »* apprise lors de l'apprentissage de la certification pour la conduite de chariots élévateurs.

« Comme tout accident, c'est une combinaison d'éléments, mais la non-régularisation du frein à main par l'entreprise en est l'élément déclencheur », assène quant à elle la procureure, requérant une peine de 8 000 à 10 000 euros d'amende à l'encontre de la société cherbourgeoise, qui a depuis remplacé ses engins par des chariots à frein automatique.

Une *« sanction nécessaire afin que tous les autres Hugo qui travailleront sur des chariots électriques puissent le faire à l'avenir en sécurité »*.

La société, dont le site Sottevillais est sur le point de fermer, a été reconnue coupable du chef d'homicide involontaire et condamnée à 10 000€ d'amende par le tribunal. Elle devra également verser 31 500€ à chaque parent au titre du préjudice d'affection, 25 000€ au frère du défunt, ainsi que 16 000€ au titre des frais d'obsèques.

Lire aussi



Anne Le Hénanff appelle les administrations à travailler de concert sur la souveraineté numérique

Par Victoria Beurnez

4–5 minutes

La direction interministérielle du numérique (Dinum) a organisé, mercredi 8 avril, un séminaire interministériel consacré à la souveraineté numérique. L'occasion pour Anne Le Hénanff, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, de revenir sur les objectifs de l'État en la matière, dans un contexte actuel qui évolue en permanence sur la question.

Des textes structurants à venir

Après la cartographie des dépendances, initiée avec [l'Observatoire de la souveraineté numérique](#), vient le temps de “l'action”, a indiqué la ministre. *“C'est le sens de ce séminaire : commencer à agir vers la réduction des dépendances en identifiant des étapes concrètes à mettre en œuvre, en créant des petites coalitions déterminées à avancer rapidement chacune sur un sujet très concret”*, a-t-elle précisé.

Lire aussi : [L'État dévoile son Observatoire de la souveraineté numérique](#)

“La responsabilité du gouvernement est également de créer les conditions de marché qui permettent aux offres souveraines de passer à l'échelle. C'est pourquoi je défends une préférence européenne sur le numérique”, a affirmé la ministre. Préférence européenne qui, par ailleurs, a été formalisée récemment dans la [nouvelle doctrine](#) sur les achats numériques publics, dont le critère principal est la souveraineté. *“L'État ne peut plus se contenter de constater sa dépendance, il doit en*

sortir, a commenté dans un communiqué son collègue David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics. *Nous devons nous désensibiliser des outils américains et reprendre le contrôle de notre destin numérique. Nous ne pouvons plus accepter que nos données, nos infrastructures et nos décisions stratégiques dépendent de solutions dont nous ne maîtrisons ni les règles, ni les tarifs, ni les évolutions, ni les risques*".

Une consultation auprès des administrations

Pour faire avancer le sujet, la ministre Anne Le Hénanff a annoncé le lancement, dès ce mois d'avril, d'une consultation menée auprès des acteurs publics et administrations pour "*recueillir leurs avis*" sur la définition d'un service numérique européen, dans différents secteurs tels que l'intelligence artificielle, la cybersécurité, le cloud et le quantique. L'objectif est en fait de définir concrètement ce qui différencie une solution européenne, souveraine, d'une autre, pour permettre aux administrations et opérateurs de l'État de savoir vers qui se tourner en cas de besoin, car il y a "*encore du travail*" sur cet aspect, selon la ministre. Les consultés pourront notamment se prononcer sur la pertinence de plusieurs critères, dont quelques pistes : la localisation du siège social de l'entreprise ou encore la localisation de l'hébergement des données.

En plus de ces avis consultatifs, les ministères devront mettre la main à la pâte : la direction interministérielle du numérique va coordonner de son côté un plan interministériel de réduction des dépendances. Chaque ministère et opérateur devra rendre d'ici à l'automne sa copie portant sur plusieurs axes : poste de travail, outils collaboratifs, anti-virus, intelligence artificielle, bases de données, virtualisation, équipements réseau. Ces recensements permettront à l'état de mieux identifier les besoins en matière de solution numérique et de continuer à bâtir les ponts entre public et privé ambitionnés par l'État.

Lire aussi : [Stéphanie Schaer : "Pour affirmer le rôle de la Dinum en tant que CTO de l'État, nous misons sur l'édiction de normes et l'audit »](#)

Pour appuyer ces évolutions, le comité stratégique de filière "solutions

numériques de confiance”, un consortium d’entreprises du numérique, planche de son côté sur un catalogue des solutions numériques françaises et européennes. Enfin, la ministre a également annoncé la publication prochaine de “*textes structurants*”, dont le décret d’application, qui se fait attendre, de l’article 31 de la loi pour la sécurisation de l’espace numérique, ainsi que sur la commande publique, le cloud et la cybersécurité. Cette dernière devrait notamment faire l’objet d’un plan gouvernemental très rapidement, a annoncé parallèlement Matignon.

L'État formalise ses priorités en matière de cybersécurité et invite les ministères à faire de même

Par Victoria Beurnez

6–7 minutes

L'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (Anssi) a publié, ce jeudi 9 avril, la [feuille de route](#) des efforts prioritaires en matière de sécurité numérique de l'État, pour la période 2026-2027. Le contexte est particulier : alors que la précédente feuille de route intégrait les objectifs de la directive européenne NIS 2, qui vise à renforcer la cybersécurité et la résilience des acteurs les plus sensibles, cette nouvelle copie est publiée alors même que la [directive n'a toujours pas été transposée](#) formellement dans le droit français, couplée à un contexte budgétaire restreint et une cybermenace particulièrement prégnante.

“Les multiples intrusions et fuites de données qui ont affecté en 2025 les systèmes d'information des ministères et des établissements dont ils ont la tutelle rappellent la persistance de vulnérabilités graves dans l'ensemble de ces infrastructures”, pose le document, destiné à *“répondre à ces vulnérabilités”* tout en *“prenant en compte les contraintes budgétaires qui ont pesé sur la mise en œuvre de la précédente”*. Le document porte en particulier sur les systèmes d'information, sensibles ou non, des administrations, ainsi que sur la sécurité générale des accès numériques et la protection des données.

Les feuilles de route ministérielles à venir

“Dans un contexte de hausse générale de la menace et d'une situation géopolitique dégradée, il est important que les nouvelles échéances

soient tenues et qu'un pilotage renforcé soit mis en place sur l'ensemble des actions, avec une priorisation sur certaines", rappelle l'Anssi.

Cette feuille de route, assez générale, fixe 10 grands objectifs que les ministères auront à charge de décliner chacun dans une feuille de route cyber, devant elle-même être intégrée dans les feuilles de route numériques des ministères avant juin 2026. La mise en œuvre de ces documents devra également faire l'objet d'un suivi régulier par les corps d'inspection, au même titre que la formalisation d'une politique d'audits et contrôle des systèmes d'information avant la fin de l'année. Chaque ministère doit également nommer un conseiller chargé de la cybersécurité et du numérique à cette même échéance.

Généraliser ProConnect

Plus largement, l'un des objectifs porte notamment sur l'authentification et les accès aux systèmes d'information, une problématique qui avait été mise en lumière lors de la [cyberattaque contre le ministère de l'Intérieur](#), fin 2025, faisant suite à des transferts "maladroits" d'identifiants de connexion. Pour pallier ce problème, la feuille de route impose désormais la généralisation de ProConnect en remplacement des comptes locaux et pour permettre une révocation facilitée des accès obsolètes. Les ministères devront donc définir un calendrier de généralisation d'ici à fin juin, pour une première phase de déploiement avant la fin de l'année sur les systèmes d'information sensibles. Le déploiement complet est attendu pour février 2028.

Parallèlement, tous les comptes génériques (c'est-à-dire des solutions de connexion grand public ou locales) devront être supprimés d'ici juin 2026, ou, à défaut, voir leur traçabilité renforcée.

Renforcer l'authentification

Comme l'avait annoncé le gouvernement Bayrou à l'occasion de la présentation de [sa stratégie annuelle de cybersécurité](#), l'authentification multi-facteurs doit également devenir un enjeu primordial dans les administrations. Une première phase de déploiement est donc attendue

d'ici à février 2027, puis un déploiement général avant février 2028.

Pour renforcer la gouvernance, les ministères devront également *“intégrer la problématique de la cybersécurité dans les lettres de mission des directeurs d'administration centrale pour s'assurer de l'alignement des priorités et de sanctions en cas de manquement”*, sanctions qui ne sont ici pas détaillées par ailleurs.

Lire aussi : [Le ministère de l'Intérieur a été victime d'une cyberattaque](#)

Également, pour rester en cohérence avec la doctrine cloud au centre, les ministères sont toujours tenus d'élaborer *“une politique d'hébergement dans le cloud des systèmes d'information à enjeux garantissant la prise en compte de la cybersécurité dans les sélections d'offres cloud”*, d'ici à la fin juin prochain. L'Anssi invite également les ministères à sécuriser les services exposés sur internet : *“les cyberattaques contre l'État exploitent de manière privilégiée les vulnérabilités du nom de domaine et de la messagerie pour introduire des codes malveillants dans les systèmes d'information”*. Pour répondre à ces vulnérabilités, les ministères devront par exemple *“renforcer la sécurité de leurs systèmes de messagerie avant le 31 décembre 2026”*.

Préparer la transition vers la cryptographie post-quantique

Enfin, fidèle à ses précédentes alertes sur le sujet, l'Anssi invite les ministères à préparer la transition vers la cryptographie post-quantique pour faire face à de futures capacités de calcul mettant à mal les méthodes de chiffrement traditionnelles. *“La transition à l'échelle d'un ministère s'inscrit dans le temps, et l'enjeu et la durée du chantier rendent nécessaire d'engager dès à présent cette transition”*, indique l'Anssi.

Lire aussi : [La cryptographie post-quantique, une priorité absolue pour l'Anssi](#)

Pour cela, les ministères sont tenus de faire l'inventaire avant la fin de l'année de leurs données durablement sensibles *“pour lesquelles une mise en place de la cryptographie post-quantique sera prioritaire”*, d'identifier les briques techniques avant fin 2027 et, dès 2030, de ne

déployer plus que des produits de chiffrement qui intègrent la cryptographie post-quantique.

Autorisations d'absence des fonctionnaires : malgré des concessions, les syndicats disent non à la réforme

Par Marie Malaterre

4–5 minutes

Le Conseil commun de la fonction publique (CCFP) qui s'est tenu hier, 8 avril, comportait un ordre du jour très large. Au programme, plusieurs projets de décrets étaient soumis à l'appréciation des employeurs et des organisations syndicales.

Le premier, destiné à donner la possibilité pour un agent public d'exercer à titre accessoire une activité lucrative de conduite d'un véhicule affecté aux services de transport scolaire ou assimilés, a été rejeté une deuxième fois par les organisations syndicales. Elles ont par ailleurs unanimement voté en faveur des autres projets de textes examinés ce jour concernant la protection fonctionnelle des agents en cas de mise en cause devant les juridictions financières, le congé supplémentaire de naissance, ou encore la suppression de la notion de conflit d'intérêt public-public du Code général de la fonction publique.

Lire aussi : [Autorisations d'absence des fonctionnaires : le gouvernement lâche du lest mais le dialogue social reste tendu](#)

Mais tous les regards étaient tournés vers le projet de décret concernant les autorisations spéciales d'absence (ASA). “*Un vrai point de crispation*”, concède Jean-Luc Saphore pour la CFDT Fonctions publiques. Mais les avancées concédées par le gouvernement et les trois groupes de travail préalables au Conseil commun n'ont pas suffi à faire pencher la balance et l'ensemble des organisations syndicales s'est montré contre.

Pour rappel, l'exécutif avait renoncé à deux des dispositions les plus contestées de son projet de décret sur les ASA des fonctionnaires et notamment le nombre de jours accordés en cas de mariage ou de Pacs et la modulation des absences pour enfants malades, selon l'âge, qui ont été retirées du texte initial.

“Nous avons considéré qu'il y avait eu des avancées majeures, mais globalement, la CFDT et les autres organisations syndicales d'ailleurs souhaitent prendre le temps de remettre à plat ce sujet des ASA parentales et familiales, poursuit Jean-Luc Saphore. L'enjeu est d'adapter ces ASA aux évolutions de la société et nous avons formulé le vœu unanime que le texte soit retiré de l'ordre du jour pour engager la concertation sur ces questions.”

Parmi les points de blocage, notamment, le fait que les ASA pour mariage ou PACS restent toujours soumises à l'appréciation du chef de service.

De son côté, l'Unsa Fonction publique, qui avait lancé une pétition pour refuser tout retour en arrière sur les ASA et qui compte à ce jour 50 000 signataires, continue de dénoncer “un coup de rabot”. *“Sous couvert d'harmonisation et de simplification, le nouveau décret nivelle les possibilités d'absence liées à la parentalité et aux événements familiaux des agents publics des trois versants en écrasant, de fait, toutes les possibilités de négociations et accords locaux précédents”,* poursuit l'organisation.

Points de blocage

Si cette dernière reconnaît également les avancées du gouvernement, elle déplore effectivement le fait que les agents publics, contrairement aux salariés, perdent la possibilité de bénéficier d'accords locaux plus favorables, pointant également qu'une harmonisation aurait été possible à partir des droits existants et en conservant la possibilité de négociation collective. *“La volonté du gouvernement de réduire les droits des agents est parfaitement injustifiée et malveillante, elle conduit à réduire les droits sans raison, poursuit de son côté Caroline Chevé, secrétaire générale de la FSU. Et en se privant de la souplesse qui existait auparavant, le*

gouvernement va juste dégrader les conditions de vie des agents.”

Le projet de décret sera à nouveau proposé au vote consultatif du Conseil commun de la fonction publique le 7 mai prochain.

À la Cour des comptes, des tensions persistantes autour des questions déontologiques

Bruno Botella

11–13 minutes

Alors qu’Amélie de Montchalin pensait avoir éteint la polémique surgie au moment de sa nomination surprise à la tête de la Cour des comptes en prenant des dispositions dès son arrivée, les sujets déontologiques continuent de faire tousser rue Cambon.

Le sort de 16 cosignataires – membres et anciens membres de la Cour – d’une tribune publiée dans *Le Monde*, le 16 février, cinq jours après la désignation de l’ex-ministre des Comptes publics, provoque, selon nos informations, des remous en interne, au point que certains s’émeuvent d’une menace pour la liberté d’expression, bien ancrée dans l’histoire du palais Cambon.

Ces magistrats en fonction ou “honoraires” critiquaient sans détour le mode de désignation du Premier président et le fait que le chef de l’État puisse nommer qui il veut, sans être obligé de puiser dans un vivier défini, sans contrôle parlementaire et pour un mandat sans durée fixée. La décision d’Emmanuel Macron a fait, selon eux, voler en éclats “l’usage républicain” de nommer des “*profils expérimentés, souvent en fin de carrière, quasiment jamais issus directement du gouvernement en exercice*”. Le collectif n’hésitait pas à parler de “faille institutionnelle”, sans toutefois s’en prendre à Amélie de Montchalin.

La permission de parler dans les médias

Connaissant bien sa maison, la présidente de chambre Carine Camby,

qui assurait l'intérim depuis le départ de Pierre Moscovici fin décembre, avait pourtant bien pris soin, dès la nomination d'Amélie de Montchalin, de rappeler les magistrats à leur devoir de réserve... En vain. Cette tribune, à chaud et à charge, suscite l'émotion interne et une réaction d'autorité. Le dimanche 22 février au matin, la veille de l'arrivée effective de l'ex-ministre rue Cambon, les 16 cosignataires reçoivent un e-mail sec de Patrick Lefas, président du collège de déontologie, saisi par le secrétaire général par intérim, l'ancien préfet Didier Martin, les convoquant pour s'expliquer. Le plus cocasse est que parmi les signataires convoqués figure... un membre du collège de déontologie, Yves Roquelet, magistrat à la chambre régionale des comptes, à Bordeaux et ancien président du syndicat des juridictions financières (SJF). Évidemment, celui-ci ne sera pas juge et partie et se déportera pour être auditionné avec ses camarades. L'affaire a laissé des traces puisque, sans être formellement exclu du collège de déontologie, le magistrat de CRC, n'est plus invité à y siéger depuis.

Lire aussi : [Amélie de Montchalin attendue de pied ferme à la Cour des comptes](#)

Suite aux auditions, le collège a consigné ses griefs dans un avis qui a jeté un froid. Alors que certains s'attendaient à voir surtout brandi l'article 38 de la charte de déontologie des juridictions financières qui oblige à demander la permission de parler dans les médias, le collectif se voit, pêle-mêle, reprocher, sur le fond, de ne pas reconnaître la spécificité des juridictions financières en comparant le mode de nomination à la tête de la Cour des comptes avec celui en vigueur pour le Conseil constitutionnel, le Conseil d'État ou la magistrature judiciaire. Au passage, on leur reproche d'avoir critiqué le président de la République. Derrière cet avis jugé *"lunaire"* et *"mal rédigé"* par certains des incriminés, la sanction disciplinaire, entre les mains de la Première présidente, est possible. Comme à l'école, le bâton peut théoriquement prendre la forme d'un blâme ou d'un avertissement, en tout cas pour les magistrats en fonction, même si les retraités sont, eux aussi, tenus de respecter le serment jusqu'à leur mort...

"Volonté d'intimider", "désir de faire taire", "désormais, c'est silence dans

les rangs !” ... plusieurs magistrats interrogés par *Acteurs publics* – et pas seulement des signataires de la tribune – se sont émus de la saisine du collège de déontologie et de ses conclusions, cet avis pouvant créer un précédent à l’approche d’une élection présidentielle susceptible de consacrer un pouvoir populiste. D’autres, soucieux de préserver l’institution, jugent – plus sur la forme que sur le fond d’ailleurs – maladroite l’initiative du collectif, juste avant l’arrivée de la nouvelle Première présidente.

Respecter des règles de déport

Car, sur la forme, un autre épisode a pris la Cour des comptes de surprise. Alors que le collège de déontologie était saisi pour rappeler à l’ordre les 16 magistrats et anciens magistrats, le même collège subissait un camouflet. La veille de l’installation solennelle d’Amélie de Montchalin, en Grand’chambre, la Conférence des présidents, le “comex” de la Cour des comptes qui réunit les présidents de chambres et la procureure générale, est invitée par le secrétaire général, fonctionnellement plus proche collaborateur du Premier président, à trancher ce qui s’imposera désormais à Amélie de Montchalin sur le plan déontologique. Compte tenu de ses fonctions antérieures, il allait de soi que l’ex-ministre serait contrainte de respecter des règles de déport pour ne pas avoir à commenter notamment la situation budgétaire. Restait à en définir le champ...

Lire aussi : [Le défi de l’impartialité auquel va devoir faire face la nouvelle Première présidente de la Cour des comptes](#)

Face aux risques de conflits d’intérêts et pour lever tout soupçon de partialité, Amélie de Montchalin a tout de suite pris les devants. Le 23 février, jour de son arrivée rue Cambon, elle affirmait avoir transmis sa déclaration d’intérêts au collège de déontologie et souhaitait *“permettre au collège de lui adresser le plus rapidement possible ses observations, en lien avec la Haute Autorité de transparence de la vie publique”*. *“Dans l’attente de ces éventuelles observations, la Première présidente a décidé de s’abstenir de participer aux délibérés relatifs aux travaux*

portant sur l'exécution du budget de l'État et de la Sécurité sociale pour 2025 et sur la certification des comptes 2025 ainsi qu'aux rapports concernant les organismes sur lesquels elle a exercé une autorité au cours des trois dernières années", soulignait un communiqué de la Cour des comptes.

Une communication inédite de la Conférence des présidents

Alors que tout le monde s'attendait à une publication de l'avis du collège de déontologie, expurgée bien sûr d'éléments personnels, détaillant les travaux et les thèmes que ne pourrait pas aborder la Première présidente, les membres des juridictions financières doivent se contenter d'une communication inédite de la Conférence des présidents, sur la base de leur réunion du 12 mars, adressée quelques heures après l'installation solennelle d'Amélie de Montchalin. Que dit cette communication ? Que la conférence des présidents, réunie sans la Première présidente, a pris connaissance de l'avis du collège et qu'elle a trié ce qui lui semblait important, à savoir des règles de déport déjà annoncées sur les publications portant sur les lois de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2025 et 2026 et sur les travaux de certification. Mais rien, par exemple, sur le rapport à venir sur la situation et les perspectives financières présenté habituellement fin juin, rien sur les avis du Haut Conseil des finances publiques que préside la Première présidente.

Sur les règles de déport en général, la Conférence des présidents renvoie sobrement à la charte de déontologie qui prévoit *"de s'abstenir de prendre part"* à un délibéré concernant un organisme dans lequel on a détenu *"dans les trois années précédentes, des intérêts de nature à compromettre leur indépendance, leur impartialité ou leur neutralité"*. Selon la même charte, Amélie de Montchalin n'est censée intervenir *"d'aucune manière sur un organisme ou un service où [elle a] exercé des responsabilités au cours des trois dernières années"*. La fameuse règle des trois ans. La Conférence des présidents invoque l'article 120-11 du code des juridictions financières pour justifier la non-publication de l'avis du collège. Or, dans le cas d'Amélie de Montchalin, l'interdiction formelle de publier n'aurait pu concerner que la déclaration exhaustive de ses

intérêts, pas le contenu de l'avis car, selon le code, *“le collège de déontologie rend publiques ses recommandations et peut rendre publics, sous forme anonyme, ses avis”*. Le président du collège Patrick Lefas l'avait d'ailleurs bien compris ainsi, d'où sa surprise, selon un magistrat, face à ce changement de pied.

Recrutements et expression publique

Dorénavant, la Conférence des présidents devient la seule habilitée à trancher les questions déontologiques qui concernent la Première présidente. *“C'est baroque de bout en bout”*, confie un haut magistrat. Face à un avis du collège de déontologie jugé trop restrictif pour Amélie de Montchalin, il a donc été choisi de ne pas le publier et de laisser le conclave des présidents de chambre, sous la houlette du secrétaire général par intérim, élaguer. *“La situation était inédite avec une ministre de Bercy qui devient directement Première présidente, il fallait bien que la Cour s'adapte”*, lâche, laconique, un membre de la Cour. Dans l'entourage d'Amélie de Montchalin, on estime que mobiliser la Conférence des présidents pour statuer sur la situation déontologique de la Première présidente a bien plus de poids que le collège de déontologie dont *“les avis ne sont que des avis”*. Soucieuse de préserver l'unité de la Cour et sa réputation, les membres de la Conférence des présidents se sont pliés, de plus ou moins bonne grâce, à cette innovation. Selon nos informations, la procureure générale a séché une séance de délibération. Contactée, Véronique Hamayon n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet. De son côté, le collège de déontologie, dont les membres ont été reconduits trois mois avant le terme de leur mandat par Pierre Moscovici juste avant son départ, ressort affaibli de la séquence. Patrick Lefas, son président, par ailleurs président de Transparency International France, doit digérer la mission confiée par la Première présidente à Didier Migaud, ancien premier président et ex-président de la HATVP, qui doit, d'ici juin, proposer un cadre déontologique renforcé sur les recrutements et l'expression publique des membres des juridictions financières.

Un premier avis du Haut Conseil des finances publiques sans sa

présidente

Le Haut Conseil des finances publiques a publié mercredi 8 avril un premier avis depuis la nomination d'Amélie de Montchalin à la tête de Cour des comptes et donc à la présidence du HCFP. Cette dernière n'a part pris part à cet avis, daté du 19 mars et *“relatif au projet de loi actualisant la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense”* compte tenu, est-il précisé, *“des fonctions qu'elle a exercées comme ministre de l'action et des comptes publics jusqu'au 22 février 2026”*. *“La présidente du Haut Conseil a estimé devoir se déporter et n'a pas pris part à l'élaboration de cet avis, conformément aux dispositions du règlement intérieur du Haut Conseil (article 2) et de sa charte de déontologie”*, souligne l'avis. Le HCFP devrait, en principe, publier prochainement la déclaration d'intérêts de l'ex-ministre, comme c'est actuellement le cas pour l'ensemble de ses membres qu'ils soient magistrats de la Cour des comptes ou personnalités extérieures qualifiées.

Services publics : le Défenseur des droits pointe une “érosion du lien” avec les usagers

Simon Gendrel

3–4 minutes

“Désertification de l’humain”, “carence d’écoute aux maux des usagers”, “délaissement en termes d’accompagnement”... Dans l’édito de son [rapport annuel d’activité 2025](#), la Défenseure des droits, Claire Hédon, dresse un constat sévère des relations entre services publics et citoyens-usagers. Publié le 9 avril par le Défenseur des droits, le document fait état d’un niveau inédit de sollicitations : 165 011 réclamations, demandes d’information et orientations, soit une hausse de 17 % par rapport à 2024.

L’institution met surtout en avant un phénomène “inédit” : une augmentation de 20 % des saisines en un an dans le champ des “*relations avec les services publics*”. Une dynamique qu’elle relie à une “*dégradation significative des services publics*”, fragilisant de facto “*l’accès aux droits*” et les “*parcours de vie des usagers*”.

Lire aussi : [Émilie Agnoux : “Les Français considèrent que les services publics locaux manquent de moyens au regard des besoins”](#)

Dans son rapport, le Défenseur des droits met également en avant l’enjeu central de la présence physique des services publics. La création du label France Services, destinée à garantir un accompagnement humain dans les démarches, répond à un besoin massif mais “*ne saurait tenir lieu de réponse unique aux enjeux de présence territoriale de services publics*”.

Dans les faits, les agents France Services accompagnent les usagers dans leurs démarches en ligne “*sans pour autant appartenir aux grands réseaux de services publics*”, et se trouvent parfois confrontés aux

mêmes difficultés que ces derniers. Le rapport souligne en outre que *“la réalité du programme est fortement contrastée selon les territoires”*, révélant des inégalités persistantes dans l'accès aux services.

Lire aussi : [Services publics: le Défenseur des droits alerte sur une dématérialisation “ambivalente”](#)

Plus largement, la dématérialisation continue d'apparaître comme un facteur aggravant. Déjà mise en cause dans [l'enquête](#) sur l'accès aux droits publiée en octobre 2025, elle est à nouveau pointée dans ce rapport annuel 2026. L'autorité réaffirme ainsi l'existence d'un *“lien étroit”* entre *“ces difficultés dans les démarches administratives et le processus de dématérialisation des services publics”*.

Un constat qui s'inscrit dans une tendance de fond. Dans cette enquête de 2025, le Défenseur des droits relevait déjà une progression marquée des difficultés déclarées par les usagers dans leurs démarches administratives, passées de 39 % à 61 % entre 2016 et 2024. Dans le même temps, moins d'un usager sur deux (49 %) indiquait être en mesure de réaliser seul ses démarches en ligne, illustrant la persistance d'une inégalité d'accès aux services publics due au numérique.